

RAPPORT
ANNUEL
2015



BANQUE COMMERCIALE DU CONGO
Bâtisseurs d'Avenir



BANQUE NA NGA YA MOTEMA

L'ÉMERGENCE PROGRESSIVE
DE LA CLASSE MOYENNE EST
UN ATOUT SUR LEQUEL IL FAUT
DÉSORMAIS CAPITALISER.

L'ENVIRONNEMENT
BANCAIRE SE
MÉTAMORPHOSE.



LA BANQUE DE MON CŒUR

nous dit cette maman du marché...
Dans les pages suivantes, c'est avec leur
cœur que nous parlent les nouveaux
administrateurs de la banque :

INNOVATION ET
CRÉATIVITÉ SONT À
L'ORDRE DU JOUR.

LA BCDC EST UNE
BANQUE "HISTORIQUE"
QUI MÉRITE NOTRE
CONFIANCE.

PAR UNE PÉNÉTRATION
PROGRESSIVE DU MARCHÉ
DES PARTICULIERS,
NOUS ACCOMPAGNONS
L'ÉMERGENCE DE LA CLASSE
MOYENNE EN RDC.

LA BCDC SE DISTINGUE
PAR UN IMPORTANT
CAPITAL-CONFIANCE.

LA BCDC VA S'IMPOSER COMME
UNE BANQUE DE RÉFÉRENCE
SUR LES SEGMENTS EN
DÉVELOPPEMENT DES
CLIENTÈLES RETAIL ET PME.

PORTONS PLUS QUE JAMAIS
L'ATTENTION SUR UNE DÉMARCHE DE
GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS
ET CE, DANS UN CADRE FIXANT
LES ACTIONS PRIORITAIRES DE
MODERNISATION DE LA BANQUE.



CHAPITRE 1 POINTS DE VUE ET ANALYSES

- 4 L'INTRODUCTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- 6 UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ADMINISTRATEURS
- 9 LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
- 12 L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

CHAPITRE 2 AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE LA BCDC

- 16 LA SYNTHÈSE DES FAITS MARQUANTS 2015 ET LES PERSPECTIVES 2016
- 19 REGARDS SUR LES SEGMENTS DE CLIENTÈLE DESSERVIS PAR LA BCDC



- 28 L'EXPANSION DU RÉSEAU DES AGENCES
- 31 LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS (BILAN SOCIAL)

CHAPITRE 3 LA GOUVERNANCE DE LA BCDC

- 36 L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE
- 37 LES ÉVÉNEMENTS INTERVENUS EN 2015 ET DÉBUT 2016 AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE
- 38 LA COMPOSITION ET LA PRÉSENTATION DU COMITÉ DE DIRECTION
- 39 LE CADRE DE GOUVERNANCE DE LA BCDC
- 44 BONNE GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES RIGOREUSE
- 48 UN NOUVEAU REGARD SUR LA GESTION DES RISQUES – Le point de vue d'Hervé Bosquillon de Frescheville, directeur en charge de la direction des Risques

CHAPITRE 4 LE RAPPORT FINANCIER

- 52 LE BILAN ET LES COMPTES DE PERTES ET PROFITS
- 55 L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BILAN
- 56 LE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CHAPITRE 5 PANORAMA DE LA RDC

- 58 SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE EN RDC
- 60 LES PRINCIPAUX INDICATEURS CONJONCTURELS
- 70 L'ACTIVITÉ BANCAIRE

CHAPITRE 6 RÉSEAUX

- 72 LES RÉSEAUX ET POINTS DE CONTACT EN RDC
- 74 LE RÉSEAU DES BANQUIERS CORRESPONDANTS



CHAPITRE 1

POINTS DE VUE ET ANALYSES

- L'INTRODUCTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ADMINISTRATEURS
- LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION
- L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE



L'INTRODUCTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pascal Kinduelo Lumbu préside le conseil d'administration de la BCDC depuis mai 2015.

Citoyen congolais, homme d'affaires actif en RDC soucieux de contribuer au développement de son pays, il est également banquier dans l'âme. En 1992, il fonde la Banque Internationale de Crédit (BIC) qu'il gère et développe pendant 16 ans, à une période où une grande partie de la population avait perdu confiance dans le système bancaire national. Contre vents et marées, il en fait une banque de réseau solide et fiable, accessible au plus grand nombre, la seule institution, à l'époque, à capitaux véritablement congolais. Reprise récemment par le groupe bancaire panafricain First Bank of Nigeria, la BIC évolue désormais sous l'appellation FBNBank.



En introduction de ce rapport annuel, je souhaite tout d'abord remercier mes prédécesseurs pour le travail accompli à la présidence du conseil d'administration de la BCDC, tout particulièrement au cours de ces quinze dernières années qui ont vu notre économie reprendre petit à petit les chemins du développement.

Je tiens également à féliciter le président du comité de direction qui, avec ses équipes, a su, dès 2004, donner un cap nouveau à la banque, au lendemain des années difficiles qu'avait subies notre économie. Je l'engage, avec ses collègues du comité de direction et l'ensemble des membres du personnel de la banque, à poursuivre dans cet élan. La BCDC bénéficie, grâce à leur travail, d'une image de qualité ; ils sont les dignes successeurs des pionniers qui créèrent cette banque voici plus de cent ans.

Les atouts d'une banque moderne...

Les atouts de la BCDC sont aujourd'hui nombreux.

J'aime à rappeler tout d'abord l'expertise éprouvée acquise au fil des décennies et qui impose la BCDC comme la banque de référence reconnue et appréciée en RDC, soucieuse du respect des lois, des règlements et des règles de déontologie et d'éthique qui doivent prévaloir dans le secteur bancaire au bénéfice premier du client. Cette caractéristique en fait une banque fiable dont la structure et la santé financières permettent d'accompagner les entreprises dans leurs développements tout en répondant aux nouveaux besoins de la clientèle émergente des particuliers. La BCDC s'appuie à cet effet sur un bon réseau d'agences, en plein redéploiement, tant dans la capitale qu'à travers le pays.

Au cœur de ces atouts, la BCDC Banking Academy s'affirme depuis trois ans comme un centre d'excellence et de formation des futurs cadres et dirigeants de la banque et, demain, des entreprises congolaises. Et ce, grâce aux efforts conjugués du président du comité de direction de la BCDC et du recteur de l'Université de Liège qui, ensemble, travaillent sur un remarquable projet sociétal qui pourrait voir le jour sous l'appellation « Kinshasa Management School ».

... dans un secteur bancaire en pleine métamorphose

Le secteur bancaire congolais est entré en ébullition : augmentation significative du nombre de banques, extension rapide des réseaux d'agences, croissance exponentielle du nombre de comptes bancaires, exploitation des nouvelles technologies de l'information et

de la communication dont la monétique, l'internet banking, l'electronic banking et, depuis peu, la banque digitale et ses nombreuses déclinaisons. Les banques sont entrées dans l'ère d'un marketing bancaire proactif et déploient des offres de produits et services spécifiquement adaptées aux segments de clientèle pour lesquels elles adoptent de nouvelles démarches commerciales.

L'environnement bancaire se métamorphose ; les banques qui ne suivront pas le mouvement ou ne s'adapteront pas aux nouveaux besoins du marché sont appelées à disparaître.

Innovation et créativité... vers une nouvelle dimension

Innovation et créativité sont donc plus que jamais à l'ordre du jour. Les atouts que la BCDC a accumulés au cours des ans sont aujourd'hui confrontés à cette réalité. Relèvera-t-elle avec efficacité les défis de la mondialisation des technologies, de la nouvelle culture marketing, des développements sociétaux... ? Tout en préservant son identité congolaise, sa connaissance profonde de la culture des populations... ?

J'en suis convaincu et c'est en ce sens que j'orienterai, dans la mesure du possible, les choix et les décisions stratégiques du conseil d'administration pour que la BCDC et son comité de direction puissent disposer des moyens financiers, humains et technologiques nécessaires pour accompagner ce mouvement de progrès qui tôt ou tard envahira tout l'espace du pays comme il envahit l'espace mondial.

Des progrès remarquables ont été accomplis ces dernières années... La BCDC en accomplira encore de nombreux au service de ses clients et de l'ensemble du marché.

C'est pour anticiper et accompagner cette démarche vers une nouvelle dimension que le conseil d'administration de la BCDC a été partiellement renouvelé, faisant entrer une jeune génération d'administrateurs congolais ouverts sur le monde et capables de fédérer les énergies créatrices de valeurs entrepreneuriales et managériales.

Pour conclure ce mot d'introduction, un tout grand merci à nos clients pour la confiance dont ils témoignent en notre institution, en ses dirigeants et en ses équipes qui font preuve de savoir-faire et de professionnalisme.

Pascal Kinduelo Lumbu
Février 2016

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BCDC A ÉTÉ
PARTIELLEMENT RENOUELÉ, FAISANT ENTRER
UNE JEUNE GÉNÉRATION D'ADMINISTRATEURS
CONGOLAIS OUVERTS SUR LE MONDE
ET CAPABLES DE FÉDÉRER LES ÉNERGIES
CRÉATRICES DE VALEURS ENTREPRENEURIALES
ET MANAGÉRIALES.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION D'ADMINISTRATEURS

En plus du président, cinq nouveaux administrateurs congolais ont rejoint le conseil d'administration de la BCDC en mai 2015. Signe des temps, sur un total de douze membres du conseil d'administration, six sont congolais. La BCDC, dont l'État est actionnaire à hauteur de 25%, affirme ainsi son caractère de banque congolaise au service du développement économique de son pays.



MARCELINE
KAOZI

Administrateur représentant les intérêts de l'État, Marceline Kaozi est ingénieur commercial, master en marketing et publicité du Groupe ESG à Paris. Successivement responsable commerciale, directeur commercial et directeur de la communication d'entreprises privées en RDC, elle est aujourd'hui secrétaire général de Comexas Afrique. Sa nomination au titre d'administrateur de la BCDC sur proposition du ministre du Portefeuille et après validation par la Primature, « montre l'intérêt que l'actionnaire État porte à une association pragmatique, réelle et efficace des intérêts publics et privés au bénéfice d'une entreprise de qualité telle que la BCDC » selon la jeune administrateur. Au sein du conseil d'administration, Marceline Kaozi est membre du comité d'audit, risques et compliance.

« La BCDC est une banque "historique" qui mérite notre confiance. J'ai le plaisir de rejoindre son conseil d'administration à un moment charnière de son développement; banque de référence sur les segments Corporate et Institutionnel, elle a opté pour un redéploiement sur le segment des particuliers, avec un fort potentiel de pénétration. Il faudra dans les prochains mois préciser clairement les objectifs en la matière et définir la stratégie marketing qui permettra à la BCDC de s'imposer, dans les trois à cinq prochaines années, comme un acteur de premier rang sur ce segment. La communication, quasi inexistante voici dix ans, a pris une nouvelle orientation fort intéressante qui témoigne du renouveau en marche. Voici déjà douze ans que je pratique la BCDC en tant que cliente, à la fois à titre privé et professionnel... Je peux en témoigner : elle offre une qualité de service irréprochable tant dans la gestion des opérations domestiques qu'internationales. Reste aujourd'hui à être innovant pour mettre la banque à la portée de tout un chacun. Le marché est énorme, les potentialités n'ont de limites que celles de la créativité... »



HUGHES
TOTO

Administrateur représentant les intérêts de la famille Forrest, l'actionnaire majoritaire de la BCDC, Hughes Toto est ingénieur commercial de l'Université de Mons Hainaut en Belgique. Il commence sa carrière en 1998 au sein de la Banque de Commerce et de Développement, à Kinshasa. Un an plus tard, il rejoint le Groupe Forrest International, à la direction de la Cimenterie de Lukala dans un premier temps, ensuite au titre d'administrateur directeur financier RDC du secteur des cimenteries dans lesquelles le Groupe Forrest détient des intérêts. Il est actuellement directeur de l'Entreprise Générale Malta Forrest pour la partie Ouest (Kinshasa). Il préside également le conseil d'administration de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) et est administrateur de la Fédération des Entreprises du Congo où il préside la Commission Nationale Industrie. Au sein du conseil d'administration de la BCDC, Hughes Toto est membre du comité des nominations et des rémunérations.

« La BCDC se distingue par un important capital-confiance né de sa capacité à survivre aux crises qui ont marqué l'histoire congolaise de ces trente dernières années. Dès 2004, elle a progressivement innové en matière d'organisation commerciale, de gouvernance, de gestion des risques, de conformité, d'éthique et de déontologie. Plus récemment, en 2014, elle fut la première banque à répondre de manière complète aux directives de la Banque Centrale du Congo portant sur la publication des comptes annuels selon les normes comptables internationales IFRS. La BCDC renforce ainsi sa réputation de banque de qualité auprès de ses banquiers correspondants et affirme son rôle de banque responsable. En parallèle, elle relève avec succès le défi du rajeunissement de son personnel et du rétablissement progressif de l'équilibre de sa pyramide des âges. C'est une banque jeune qui s'annonce dans un délai relativement court. »

LA BCDC EST LA SEULE
BANQUE DANS
LAQUELLE L'ÉTAT
CONGOLAIS DÉTIENT,
DEPUIS PLUSIEURS
DÉCENNIES,
DES INTÉRÊTS
FINANCIERS.



VICTOR
KASONGO

Administrateur représentant les intérêts de l'État, Victor Kasongo est ingénieur civil polytechnicien de l'Université Libre de Bruxelles et Master in Business Administration de l'Université de Pretoria. En 25 ans de carrière professionnelle, il a acquis une large expertise internationale d'entrepreneur minier d'une part, de *venture capitalist* d'autre part. Il connaît également les secteurs de la banque et de la finance au titre d'administrateur d'institutions en RDC et à Hong-Kong. Son expertise du secteur minier l'a conduit à exercer la fonction d'administrateur délégué général du Centre d'Évaluation, d'Expertise et de Certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC), de l'Office des Mines d'Or de Kilo-Moto (OKIMO) et celle de vice-ministre des Mines. Victor Kasongo est actuellement cofondateur et CEO de Congo Premier sarl, une société de négoce de minéraux et de raffinage des métaux qui vise à développer le potentiel minier de la zone géographique comprise entre le Maniema, le Nord et le Sud-Kivu. Également philanthrope, il contribue à la gestion d'un orphelinat à Kinshasa. Au sein du conseil d'administration de la BCDC, Victor Kasongo est membre du comité d'audit, risques et compliance.

« Les nouveaux administrateurs représentant l'État au sein du conseil d'administration entendent renforcer les liens entre la BCDC et l'État actionnaire à hauteur de 25%. La BCDC est la seule banque dans laquelle l'État congolais détient, depuis plusieurs décennies, des intérêts financiers. Ces intérêts doivent être mis en valeur en associant efficacement les Autorités de l'État et le management de la banque. La BCDC dont le caractère congolais mérite d'être mis en avant, jouit d'un excellent capital-confiance acquis de longue date auprès d'une clientèle de qualité. Sa réputation de banque solide et fiable est également reconnue par ses banquiers correspondants dans le monde entier. L'émergence progressive de la classe moyenne est un atout sur lequel il faut désormais capitaliser ; c'est le Congo qui fera croître la BCDC. »



DÉSIRÉ YAV
KAT MUCHAÏL

Administrateur indépendant au sein du conseil d'administration de la BCDC, Désiré Yav Kat Muchaïl est directeur général de Genadis et consultant auprès de la firme sud-africaine Industrial Group Holding (PTY) Ltd. Diplômé en gestion d'entreprises de l'European University - Management Centre (Bruxelles), il entame sa carrière en 1981 en tant que cadre auprès de firmes sud-africaines actives dans l'agro-industrie. Entre 1990 et 2002, il exerce diverses fonctions et missions au sein de ministères congolais. De 2005 à 2013, il assume la fonction de conseiller du gouverneur de la BCC en charge de la coopération régionale des banques centrales de la SADC et du COMESA. Durant cette période, il intègre le groupe de travail du Comité des gouverneurs des banques centrales de la SADC dont la mission porte sur l'élaboration des programmes d'intégration monétaire régionale. Il participe également à la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités de la Banque Centrale du Congo financé par l'Agence canadienne de développement international, dans le cadre de sa réforme structurelle. Au sein du conseil d'administration de la BCDC, Désiré Yav Kat Muchaïl est membre du comité d'audit, risques et compliance.

« La BCDC disposent de qualités remarquables liées à son expérience séculaire du marché congolais. Dans un environnement socio-économique en évolution rapide où la concurrence est récemment devenue féroce, elle a de nombreux défis à relever. Des décisions stratégiques devront être prises à cet égard par le conseil d'administration quant au développement le mieux adapté pour optimiser le rayonnement de la BCDC sur tous les segments de la clientèle. Le conseil d'administration devra porter plus que jamais l'attention sur une démarche de gestion axée sur les résultats et ce, dans un cadre fixant les actions prioritaires de modernisation de la banque. En ce sens, il fera preuve d'innovations dans ses réflexions stratégiques et dans ses prises de décisions pour garantir la bonne marche et la solidité de la BCDC. »



GEORGES
BUSE FALAY

Licencié en Sciences Physiques de l'Université Libre de Bruxelles, Georges Buse Falay passe les vingt premières années de sa carrière au sein de la Gécamines-Exploitation dont il dirigea le département des Études et Contrôle des approvisionnements. Il évolue ensuite dans le monde politique : directeur de cabinet du Président de la République jusqu'en 2001, ministre de l'Énergie jusqu'en 2003, sénateur jusqu'à la fin de la Transition. Il préside actuellement le conseil d'administration de PHC SA (Plantations et Huileries du Congo). Il siège depuis mai 2015 au conseil d'administration de la BCDC au titre d'administrateur indépendant. Il y est membre du comité des nominations et des rémunérations.

« La BCDC est une banque "différente", forte d'une longue tradition d'honnêteté et de respect des règles bancaires, dans un contexte de multiplication des banques dont certaines – une minorité heureusement – s'avèrent hélas moins scrupuleuses de la moralité des affaires. La BCDC a depuis toujours joué un rôle de premier rang au cœur de l'économie congolaise, entre autres dans l'accompagnement des grandes entreprises. Aujourd'hui, son principal défi porte sur une pénétration efficace du marché des particuliers pour accompagner l'émergence progressive de la classe moyenne en RDC. Un secteur d'activité retient également mon attention : celui de l'agriculture, un secteur porteur de croissance qui devrait capter l'intérêt de la banque. Globalement, la BCDC est une banque qui rassure. La transparence de l'information, à la lecture des comptes présentés selon les normes IFRS, laisse apparaître une banque performante sur le plan financier, solide dans ses fondamentaux. À cela s'ajoutent l'expertise de ses dirigeants, le savoir-faire de son personnel, l'efficacité de son organisation et la qualité de son réseau de correspondants dans le monde... toutes caractéristiques qui font de la BCDC une banque "différente". »

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

L'exercice 2015 n'a pas rencontré tous les objectifs initiaux dans un contexte économique morose. Le conseil d'administration et le comité de direction ont opté pour une politique commerciale prudente tout en veillant à une maîtrise optimale des risques. Cette stratégie a permis de sécuriser tous les ratios prudentiels de gestion, renforçant ainsi les qualités de la BCDC reconnue pour sa fiabilité, sa solidité et sa solvabilité et ce, dans le respect le plus strict des intérêts de ses parties prenantes dont, en premier lieu, ses clients.

Quelques faits marquants de l'actualité 2015

L'exercice 2015 ne fut pas des plus faciles, caractérisé essentiellement par un fait marquant exogène : la dégradation de l'environnement économique acté dès le mois de juin. Faut-il rappeler la chute des cours mondiaux des matières premières dont le pétrole (divisé par trois en deux ans) et le cuivre (moins 40% en deux ans), les problèmes que rencontre l'économie chinoise, la déstabilisation des marchés financiers internationaux, la pression inflationniste et les tensions récentes sur les cours de change, la moindre disponibilité des devises suite, entre autres, à la réduction d'activité des miniers... Et, lié à ces événements conjoncturels, l'arrêt du paiement de la dette intérieure. Dans un tel contexte, la croissance du secteur bancaire congolais a été la plus faible de ces dix dernières années.

Trois faits marquants positifs pour la BCDC méritent d'être relevés :

- ▶ le lancement au début de 2015 de la carte Ivoire MasterCard, la carte bancaire internationale de la BCDC qui connaît un franc succès auprès de notre clientèle ;
- ▶ le lancement en novembre 2015 de Multipay, l'offre conjointe de quatre banques qui, à l'initiative de la BCDC, mettent leurs réseaux de distributeurs de billets et de terminaux de paiement à la disposition de l'ensemble de leurs clientèles respectives. Rawbank, ProCredit Bank et FBNCBank se sont associées à la BCDC dans ce projet innovant géré par Interswitch, le groupement d'intérêt économique constitué par les quatre banques. D'autres banques ont dès à présent souhaité rejoindre ce réseau ;
- ▶ la publication des comptes audités selon les normes IAS/IFRS. La BCDC est ainsi la première banque à avoir répondu de manière exhaustive à la demande de la Banque Centrale du Congo. À noter que la valorisation des actifs à leur juste mesure telle que calculée selon les normes IFRS, fait ressortir un total de fonds propres supérieur à USD 110 millions.



Focus sur trois points de gestion

En complément à ces faits marquants, trois points de gestion ont particulièrement concentré notre attention :

- ▶ après avoir appliqué avec orthodoxie en 2014 l'Instruction n°16 de la Banque Centrale du Congo, d'importantes provisions sur crédits ont été actées au bilan 2014. L'accent a dès lors porté en 2015, avec un certain succès, sur le suivi, le contrôle et la récupération des crédits provisionnés. Dans le même temps, la prudence fut logiquement de mise dans l'octroi de nouveaux crédits;
- ▶ un accent particulier a porté sur la gestion des risques opérationnels, entre autres dans le cadre du lancement de la MasterCard pour s'assurer de la performance du produit. En parallèle, le chantier de la cartographie des risques opérationnels a bien évolué sous la direction d'un nouveau directeur des Risques expérimenté en la matière et qui y concentre l'essentiel de son énergie. Cet outil de gestion et de maîtrise des risques sera finalisé en 2016;
- ▶ sur le plan commercial, le succès de notre offre « Private Banking » est au rendez-vous de la satisfaction des clients; la direction de la banque avait porté une attention particulière à la qualité de l'organisation de cette offre telle que proposée dès 2014. La qualité du service commercial et les qualités humaines des personnes en charge de le promouvoir renforcent le positionnement relativement unique de la BCDC sur ce segment de marché.

Les mesures de la performance

La performance de la BCDC peut être analysée suivant quatre axes : l'activité commerciale, la gestion du risque crédit, le développement humain et les résultats financiers qui découlent des trois axes précédents.

L'activité commerciale

Dans la logique de l'organisation commerciale mise en place voici une dizaine d'années, la BCDC reste très pointue et performante sur les segments du Corporate Banking et de l'Institutional Banking. Sur le marché du Retail Banking, la banque connaît une certaine croissance, toutefois inférieure aux objectifs fixés. Mais l'organisation mise en place et les projets à l'étude en fin d'exercice, entre autres ceux des nouveaux canaux de distribution, nous laissent entrevoir des perspectives intéressantes de pénétration du marché. Dans le même temps, sur le segment haut de gamme du Private Banking, le développement est conforme à l'image de marque de la BCDC : une banque de qualité.

La gestion du risque crédit

Le risque crédit a fortement impacté, en sens divers, les bilans de 2014 et de 2015. Pour répondre avec précision aux exigences de l'Instruction n°16 de la BCC, le conseil d'administration avait acté dans le bilan 2014 des provisions pour risques crédit à hauteur de USD 13 millions. En 2015, les démarches commerciales orientées vers une récupération de créances ont permis de rééquilibrer le risque crédit qui se situe à nouveau dans des normes de coûts habituelles, de l'ordre de 1,5% du portefeuille sur base d'une analyse sur le long terme. En parallèle, la prudence fut de mise en 2015, ce qui explique la diminution momentanée du portefeuille crédit au 31 décembre par rapport à la clôture de l'exercice précédent. En janvier 2016, le portefeuille crédit a toutefois retrouvé une dynamique de croissance positive.

Le développement humain

La BCDC enregistre une évolution positive de sa pyramide des âges. Cette évolution pèse toutefois encore lourd dans les comptes de la banque : 26 agents ont atteint l'âge de la pension en 2015. D'ici 2019, une centaine d'agents supplémentaires auront ainsi progressivement quitté la banque. À ce rythme, d'ici 2020, la pyramide des âges aura retrouvé un bon équilibre. La BCDC sera une banque « jeune ». Mais d'ici là, nous continuons à constituer les stocks de provisions nécessaires à alimenter les plans de pension (USD 2,8 millions en 2015). En parallèle, la banque a engagé 66 personnes au cours du dernier exercice, ce qui implique des coûts d'engagement et de formation significatifs.

En matière de formation, la BCDC Banking Academy (BBA) clôture avec succès son troisième exercice. Chaque année, en plus des programmes de formation continue au bénéfice de l'ensemble du personnel, une vingtaine de jeunes formés pendant neuf mois au sein de l'académie rejoignent les départements et agences de la banque. Le projet « BBA » continue à évoluer, en étroite collaboration avec l'Université de Liège et son recteur en particulier. Objectif à moyen terme : la création de la « Kinshasa Management School » avec un programme ambitieux de formations certifiées.

Les résultats financiers

Sur le plan des résultats, l'analyse doit porter sur deux chiffres-clés : le produit net bancaire et le résultat net.

Pour la première fois en 15 ans, le produit net bancaire accuse un recul de 5%. Pourquoi? Sur un écart de USD 4,2 millions, 3,6 millions sont imputables à l'évolution de la marge d'intérêts. L'explication tient au réajustement du portefeuille crédit qui a diminué en 2015 et, surtout, à l'augmentation du coût des res-

sources sous l'effet de la concurrence. Les revenus hors bilan ont également diminué compte tenu de l'affaiblissement conjoncturel qui a eu un impact immédiat sur les cautions de marchés et sur les crédits documentaires. Ces diminutions sont heureusement partiellement compensées par les revenus sur commissions, en nette progression en un an grâce entre autres au développement de la monétique et des activités du Retail Banking.

Dans le même temps, l'augmentation des charges a été contenue à moins de 1%.

Malgré la baisse du produit net bancaire, le résultat net après impôts retrouve des couleurs pour s'élever en 2015 à USD 7,1 millions. En 2014, le résultat net avait été plombé par les importantes provisions sur le portefeuille crédit et, exceptionnellement, avait chuté à USD 3,4 millions. Le redressement de 2015 vient essentiellement de la récupération de créances douteuses et de provisions sur crédits nettement moins importantes.

Tous les ratios prudentiels de gestion (rentabilité financière, rendement, solvabilité, liquidité) sont parfaitement maîtrisés, sont conformes aux normes bancaires et continuent à évoluer favorablement. La BCDC reste, plus que jamais, une banque aux fondamentaux solides.

Les perspectives

Début 2016, les perspectives conjoncturelles s'annoncent moroses selon l'avis même des experts de la Banque Centrale du Congo. Nous craignons qu'ils n'aient raison au vu des perspectives de cours des matières premières et des actuelles tensions inflationnistes et monétaires.

En conséquence, la BCDC redoublera d'efforts commerciaux sur les segments de la PME et du Retail Banking, avec des démarches nouvelles et un élargissement de ses réseaux de distribution tant physiques que virtuels. Mais 2016 restera probablement, tout comme 2015, une année de transition pour la banque comme pour l'ensemble du marché.

Une analyse du secteur bancaire réalisée en 2015 par un organisme indépendant de la banque montre que la BCDC est perçue comme la banque leader sur le marché des grandes entreprises et bénéficie auprès d'un large public de l'image de l'institution la plus fiable et la plus solide. Et des informations qui nous reviennent de l'extérieur de la banque, la fierté de faire partie du staff de la BCDC est une réalité.

La BCDC reste donc à l'écoute du marché, prend clairement position pour bénéficier d'éventuelles embellies conjoncturelles et, surtout, ambitionne, avec prudence

mais volontarisme, de s'imposer comme une banque de référence sur les segments en développement des clientèles Retail et PME.

Remerciements

Je profite de ce message pour remercier trois personnalités qui ont contribué au développement de la BCDC : Messieurs José Dethioux, directeur de l'Audit, Gilles Roumain, directeur en charge de la direction des Risques et membre du comité de direction, ainsi que Patrick Heinrichs, directeur en charge de la direction Commerciale, également membre du comité de direction. Le premier a officiellement pris sa pension au 31 décembre 2015 après avoir consacré toute sa carrière à la BCDC. Les deux membres du comité de direction ont choisi de poursuivre leur carrière en Belgique après quelques années brillamment consacrées à la BCDC. Leur relèvement est assurée.

Je tiens également à remercier l'ensemble des membres du personnel de la banque pour la qualité de leur travail et leur implication dans le développement de la BCDC. Chacun, dans l'exécution de ses tâches, concourt utilement au futur de la banque telle qu'elle se profilera à l'horizon 2020.

En marge de ce rapport annuel et dans un tout autre registre, il me plaît à féliciter le tennisman Denis Indondo Aboma, double médaille d'or aux Jeux africains de 2015. La BCDC a soutenu la carrière de ce brillant sportif durant ces dernières années. Ses succès ont un rayonnement tant en RDC qu'à l'étranger où Denis Indondo Aboma véhicule une image positive du pays.

Yves Cuypers
Février 2016

L'ÉVOLUTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Chiffres-clés de la BCDC AUX 31 DÉCEMBRE

(en millions CDF)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015 (en M USD au taux de clôture)	VARIATION 2015/2014 (en USD)
Total du bilan	329 227	377 132	481 635	537 869	545 249	635 848	685,2	+16%
Fonds propres (*)	30 180	36 678	42 184	46 637	45 352	52 385	56,5	+15%
Dépôts (**)	248 400	270 200	346 300	420 900	420 990	493 204	531,5	+17%
- en CDF	45 400	34 800	61 100	70 900	123 450	122 424	131,9	-1%
- en devises	203 000	235 400	285 200	350 000	297 540	370 780	399,6	+24%
Crédits à décaissements (**)	107 500	142 500	187 900	215 100	238 820	235 322	253,6	-2%
Produit net bancaire	51 184	59 719	69 198	76 297	78 270	74 302	80,1	-5%
Charges d'exploitation	33 704	40 842	46 164	53 278	55 036	55 150	59,4	-0,1%
dont F. G. Personnel	15 446	19 141	22 186	24 647	25 189	25 120	27,1	-0,5%
Dotation aux amortissements	1 459	2 051	2 624	2 991	3 364	3 340	3,6	0%
Dotation aux provisions	8 092	7 660	7 355	8 637	15 517	9 651	10,4	-38%
Impôts sur les résultats	5 573	5 438	6 810	6 225	6 436	4 948	5,3	-24%
Résultat net (après impôt)	5 605	7 444	9 229	8 534	3 153	6 606	7,1	+109%
Cours de change indicatifs CDF/USD aux 31 décembre	915	910,82	915,17	925,50	924,51	927,92		
Capitaux propres selon les normes IFRS	-	-	-	-	101 838 (1)	N.D. (2)		
Coefficient d'exploitation (CIR)	66%	68%	67%	70%	70%	74%		
Ratio de rentabilité financière (NROE – Rés.net / Fonds propres)	18,6%	20,3%	21,9%	18,3%	7%	12,6%		
Ratio de rendement (ROA)	1,7%	2,0%	1,9%	1,6%	0,6%	1%		
Ratio de solvabilité (ROS) (***)	29%	28%	22%	21%	21%	22%		

(*) Comptables – avant répartition du bénéfice

(**) Encours fin période – variations Vs décembre 2014

(***) Minimum imposé par la Banque Centrale du Congo : 10

(1) = USD 110 millions

(2) Données non encore disponibles lors de la mise sous presse.


TOTAL DU BILAN

FONDS PROPRES

DÉPÔTS

CRÉDITS À DÉCAISSEMENTS

PRODUIT NET BANCAIRE

RÉSULTAT NET

Graphiques en équivalents USD millions suivant le cours de change CDF/USD au 31 décembre de chaque année (voir page précédente)



SOMMAIRE

BANQUE NA NGA YA MOTEMA



BCDC contact center :
Tél.: +243 (0) 99 60 18000
www.bcdc.cd
 



BCDC
Banque d'Assurance



CHAPITRE 2

AU CŒUR DES ACTIVITÉS DE LA BCDC

- LA SYNTHÈSE DES FAITS MARQUANTS 2015 ET LES PERSPECTIVES 2016
- REGARDS SUR LES SEGMENTS DE CLIENTÈLE DESSERVIS PAR LA BCDC
- L'EXPANSION DU RÉSEAU DES AGENCES
- LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS (BILAN SOCIAL)



LA SYNTHÈSE DES FAITS MARQUANTS 2015 ET LES PERSPECTIVES 2016

Le conseil d'administration de la BCDC, réuni le 10 mars 2016, a arrêté les comptes de la banque pour l'exercice 2015.

Tout en relevant que pour la deuxième année consécutive, la Banque Commerciale Du Congo a établi ses états financiers annuels selon les dispositions des normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS), les faits marquants portent sur la comparaison des comptes sociaux établis selon les dispositions locales (Guide Comptable des Établissements de Crédit).

Progression de 17% du total du bilan

À l'issue de l'exercice 2015, le total du bilan atteint CDF 635 848 millions (685,2 millions en contre-valeur USD), contre CDF 545 249 millions (589,8 millions en contre-valeur USD) en 2014, soit une progression de 17% en CDF et de 16% en USD.

A L'ISSUE DE
L'EXERCICE 2015,
LE TOTAL DU BILAN
MONTRE UNE
PROGRESSION DE 17%
EN CDF ET DE 16%
EN USD.

Évolution du produit net bancaire

Le produit net bancaire s'établit à CDF 74 302 millions (80,1 millions en contre-valeur USD), contre CDF 78 270 millions (84,7 millions en contre-valeur USD) en 2014, en recul de 5%.

La marge d'intérêts qui contribue pour 34% au produit net bancaire est en baisse de 12% par rapport à 2014. Ce fléchissement résulte de la réduction des encours nets de crédits, mais également des reclassifications opérées dans le portefeuille crédit en 2014. La marge d'intérêts subit par ailleurs l'augmentation de la rémunération moyenne des dépôts.

Les commissions provenant des opérations de hors-bilan (crédits documentaires et cautionnements émis) sont en recul de 34% et ne représentent plus que 3% du total des revenus.

Comparativement à l'année 2014, le bénéfice de change et les autres produits d'exploitation qui contribuent respectivement pour 15 et 45% au produit net bancaire sont en hausse de 3%.

Résultat net

Le résultat net final de l'exercice s'élève à CDF 6 606 millions après CDF 4 948 millions d'impôts sur les résultats.

Exprimé en USD, le résultat final s'élève à USD 7,1 millions contre USD 3,4 millions en 2014, en hausse de 109%.

L'exercice se clôture avec un ratio de rentabilité de 12,6% contre 7% en 2014.

Le ratio de solvabilité s'élève par ailleurs à 22% en 2015 contre 21% en 2014. Il satisfait largement aux exigences réglementaires.

La gestion du risque crédit

Dans un contexte où la prudence demeure la règle et dans un souci d'une gestion rigoureuse des risques, la banque a constitué au bilan 2015 les provisions jugées nécessaires découlant de l'examen du portefeuille crédit au regard, en particulier, des nouvelles normes prudentielles fixées par la Banque Centrale du Congo dans la modification n°2 de l'Instruction n° 16, entrées en application depuis le 1^{er} février 2015.

Néanmoins, grâce aux travaux préparatoires réalisés durant l'exercice précédent et aux provisions déjà constituées dans le bilan 2014, l'impact des nouvelles normes prudentielles sur le niveau des provisions à constituer en 2015 a été peu significatif.

Évolution du portefeuille crédit

Au 31/12/2015, le portefeuille des crédits commerciaux composé des crédits à décaissements^(*) et des crédits par signature s'élève à USD 382 millions contre USD 410 millions en 2014, en diminution de 6,8%.

Le recul de l'encours global du portefeuille crédit trouve en réalité son explication dans la baisse de l'encours des crédits par signature qui passent de USD 125 millions en 2014 à USD 99,6 millions en 2015, alors que l'encours fin de période des crédits à décaissements^(*) qui s'élève à USD 282,4 millions en 2015 contre USD 285 millions en 2014 se maintient quasiment au même niveau que celui de l'exercice précédent.

La part des crédits à décaissements^(*) dans le portefeuille des crédits commerciaux octroyés par la BCDC est de 73,9% au 31/12/2015 contre 70% au 31/12/2014.

La diversification par contrepartie

La BCDC reste en deçà des seuils de concentration des risques nets pondérés encourus sur un même bénéficiaire, en ce compris le ratio de concentration sur les sociétés apparentées ou sur les grands risques cumulés fixés par la Banque Centrale du Congo.

La concentration des grands risques cumulés est restée en dessous de 40% de la limite autorisée (800% des fonds propres réglementaires).

(*) Encours brut.

SECTEURS D'ACTIVITÉS	31/12/2014	31/12/2015
Agriculture	1,36%	2,40%
Sylviculture	2,01%	1,87%
Élevage et pêche	0,00%	0,52%
Production minière	19,31%	17,46%
Production industrielle	5,91%	8,69%
Production et distribution d'eau	0,00%	0,53%
Production et distribution de gaz et électricité	5,75%	9,25%
Construction bâtiment et travaux publics	3,26%	1,60%
Commerce de gros, de détail et réparation de véhicules et biens	29,05%	27,56%
Hébergement et restauration	0,05%	0,06%
Transport et entreposage	5,05%	6,18%
Information et communication	2,74%	3,23%
Activités financières et assurances	0,92%	0,56%
Entreprises immobilières, location et activités de service aux entreprises	1,63%	1,66%
Administration publique	2,08%	0,03%
Santé et actions sociales	0,40%	0,16%
Enseignements	0,04%	0,16%
Arts, spectacles et activités récréatives	0,00%	0,00%
Non-résidents	0,09%	0,13%
Autres activités non sectorielles	20,35%	17,95%
TOTAL	100,00%	100,00%

Comme l'indique le tableau ci-dessus, l'exposition sectorielle n'a pas enregistré de fortes modifications en 2015, les secteurs de la distribution et des mines restant des secteurs importants. La diversification sectorielle des engagements commerciaux demeure également de bon niveau.

L'exposition aux contreparties bancaires

Dans un souci de diversification visant entre autres l'accompagnement des clients sur les marchés internationaux et de manière à prévenir tout excès de concentration, la banque a continué à étoffer son réseau de banquiers correspondants dans le monde.

Dans le même temps, la BCDC accorde une attention particulière à l'évolution des ratings des banques internationales et à la bonne application de sa politique de risques sur ces établissements en mettant sous étroite surveillance l'évolution des plafonds de concentration.

Par ailleurs, la banque ne prend aucun risque sur des établissements dont la notation est jugée « *speculative grade* », c.-à-d. des établissements dont les notations sont inférieures à BBB- (S&P) et Baa3 (Moody's).

Gestion commerciale

Évolution des activités Corporate et FIB

L'apport brut de l'activité Grandes entreprises a reculé en 2015, conséquence de la restructuration de plusieurs lignes de crédit et de la diminution du nombre d'opérations de crédits documentaires.

À son niveau actuel, l'activité Corporate est inférieure de 5% de son niveau de fin 2014.

L'activité FIB (organismes institutionnels, banques et institutions financières) après une baisse prononcée en 2014 s'est améliorée en 2015, avec un niveau global en hausse de 4%.

Activité commerciale Retail et Private Banking

De manière générale le résultat de l'activité Retail et Private Banking doit beaucoup aux performances du Private Banking Center dont la démarche s'inscrit dans la ligne d'une politique commerciale suivie depuis plusieurs années. Elle porte pleinement ses fruits puisque malgré un contexte de marché déprimé, elle affiche une croissance continue du montant des actifs qui lui sont confiés et qui représentent plus de la moitié de la progression des dépôts de la clientèle des particuliers.

Succès de la salle des marchés

L'activité de la salle des marchés est restée soutenue tout au long de l'exercice écoulé. En ligne avec l'augmentation de part de marché en matière d'activités de change, les marges réalisées sont en hausse de 4% en 2015.

Contribution déterminante des agences de Kinshasa et de l'intérieur

Malgré une légère baisse de l'apport brut généré par les activités sous contrôle de la direction du Sud due à la diminution de l'activité minière dans la région, la contribution des agences de Kinshasa et de l'intérieur dans la formation du résultat de l'exercice a été déterminante cette année encore.

Perspectives 2016

« Des perspectives positives dans un contexte difficile ».

Trois raisons permettent d'aborder l'exercice 2016 avec confiance :

- ▶ le renforcement des compétences commerciales au sein des segments de clientèle Retail et PME, s'appuyant sur l'expérience de la pratique quotidienne des affaires en RDC et sur un back office renforcé ;
- ▶ l'offre « e-business » performante en support à une gamme complète de produits bancaires et de services financiers sur l'ensemble du territoire ;
- ▶ l'offre intégrée, à la fois de banque privée et de banque commerciale du Private Banking Center.

La BCDC comme en 2014 et 2015, poursuivra bien entendu sa politique d'investissements dans l'extension de son réseau et dans la monétique.

Ces investissements sont indispensables dans l'optique du développement de l'institution et de la réalisation de son plan stratégique à l'horizon 2020.

REGARDS SUR LES SEGMENTS DE CLIENTÈLE DESSERVIS PAR LA BCDC

La BCDC est commercialement organisée en trois principales lignes d'activités, chacune d'elles desservant des segments de clientèle spécifiques :

- ▶ la ligne « Corporate Banking » travaille au service des grandes entreprises privées et, depuis janvier 2016, des PME/PMI dans le cadre du repositionnement de la banque sur ce marché;
- ▶ la ligne « Financial Institutions & Banks » (FIB) s'est créé au fil des ans une réputation de qualité auprès des organismes institutionnels nationaux et internationaux actifs en RDC;
- ▶ la ligne « Private & Retail Banking » concentre ses énergies sur le marché des particuliers : VIP d'une part, salariés, indépendants et professionnels d'autre part.

En transversalité de ces lignes d'activités, la salle des marchés se distingue par son professionnalisme et son positionnement unique et innovant sur le marché bancaire congolais, principalement au service des clients Corporate et FIB.

Corporate Banking

Le segment des grandes entreprises privées

Malgré la dégradation de la conjoncture économique actée dès le milieu de l'exercice 2015, la BCDC a stabilisé son fonds de commerce et sa rentabilité sur ce segment très important de sa clientèle. La banque est présente auprès de la quasi-totalité des grandes entreprises actives en RDC, bien souvent au titre de banquier principal. Elle y fait preuve d'une expertise reconnue et appréciée, en particulier dans les métiers du *trade finance*.

Poussée par la concurrence, la pression de la clientèle est forte en termes de conditions de traitement des opérations et de pratique de taux d'intérêts tant débiteurs que créditeurs. La marge d'intérêts s'en ressent. Malgré cela, la BCDC se fait un point d'honneur à renforcer en permanence l'excellence de son offre au service de ses clients. Cette démarche d'excellence est appréciée comme en témoignent la fidélité des clients et l'arrivée régulière de nouveaux clients.

LA BCDC FAIT PREUVE
D'UNE EXPERTISE
RECONNUE
ET APPRÉCIÉE,
EN PARTICULIER DANS
LES MÉTIERS DU
TRADE FINANCE.

MAVA KULENDUKA, RESPONSABLE
CORPORATE ET INVESTMENT BANKING



L'exercice 2016 s'annonce difficile compte tenu de la conjoncture économique et des risques liés au processus électoral. La BCDC compte néanmoins sur quatre atouts pour dynamiser au mieux son offre commerciale auprès des grandes entreprises :

1. la bonne connaissance des clients grâce à une organisation commerciale par secteurs d'activités, la qualité reconnue et appréciée de son service et le savoir-faire de ses experts;
2. la stricte application des principes de bonne gouvernance, de déontologie et de conformité qui rassurent les clients dans le traitement de leurs opérations;
3. un niveau de liquidité jamais pris en défaut dans l'ensemble du réseau de la banque;
4. un bon réseau d'agences capable de proposer des services de qualité aux salariés des entreprises clientes.

Ces atouts permettent de préserver les intérêts tant du client que de la banque. Le niveau optimal des ratios prudentiels de la banque vient renforcer la confiance de toutes les parties prenantes.

Le segment des PME

Fait marquant officialisé au terme de l'exercice 2015, le département commercial en charge de la gestion des petites et moyennes entreprises est désormais rattaché à la ligne Corporate Banking.

Font partie du segment PME les entreprises et les établissements dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à USD 5 millions, et pour autant qu'ils soient officiellement enregistrés au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier. La banque peut apporter l'assistance voulue en la matière.

Le portefeuille de PME est particulièrement bien étoffé. À Kinshasa, l'organisation PME relève avant tout du siège; dans le réseau, le relais est assuré par les chefs d'agence. Une grande partie de la démarche commerciale vise à rapprocher les PME des grandes entreprises clientes de la banque auprès desquelles elles peuvent se positionner en sous-traitants ou partenaires efficaces grâce au soutien de la BCDC.

La nouvelle organisation préparée en 2015 aura des effets positifs dès 2016 sur le développement de ce segment de clientèle auprès de la BCDC.

Une stratégie d'approche de ce marché a été définie à cet effet afin de pouvoir organiser un nouveau type de démarche commerciale proactive vers ce segment de clientèle qui, à l'instar de nombreux pays, se positionne comme le principal secteur porteur de croissance économique.

Financial Institutions & Banks (FIB)

La BCDC fut la première banque en RDC à mettre en place, voici une dizaine d'années, un département commercial spécifiquement dédié au marché des « institutionnels ». Depuis lors, la banque a acquis en ce domaine, une expertise pointue basée sur la connaissance intime des besoins et attentes des clients, organismes tant congolais qu'internationaux.

Parmi ses clients : les régies financières de l'État, les institutions bancaires et financières, les ONG internationales, les grands organismes internationaux présents en RDC, les organisations caritatives, les



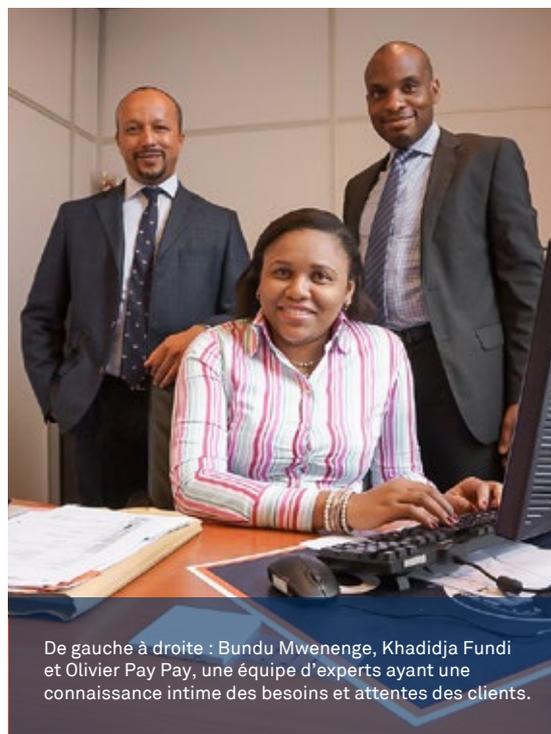
Rudi Mokabi, responsable PME sur le terrain

missions religieuses, les missions diplomatiques... FIB gère également les relations de la BCDC avec le réseau des banquiers correspondants.

En 2015, la BCDC a renforcé ses parts de marché sur ce segment avec une petite équipe de trois experts hyper-spécialisés dans leurs secteurs respectifs, capables de répondre avec efficacité aux demandes des clients, voire d'en anticiper les attentes. Ils travaillent en relation étroite avec les chefs d'agences pour les clients actifs à l'intérieur du pays. Le réseau de la BCDC est clairement un atout en la matière.

Malgré la conjoncture difficile en 2015, le département FIB a connu une croissance de ses activités et de sa contribution au produit net bancaire de la banque, preuve de la qualité et du sérieux de son offre.

Les prévisions conjoncturelles ne sont guère favorables pour 2016; projets et dépenses de la part des clients seront probablement réduits. L'équipe FIB profitera de son expertise pour consolider ses positions durant cette année qui s'annonce comme une année de transition.



De gauche à droite : Bundu Mwenenge, Khadidja Fundi et Olivier Pay Pay, une équipe d'experts ayant une connaissance intime des besoins et attentes des clients.

La salle des marchés

Pionnière en RDC avec la création d'une salle des marchés voici cinq ans, la BCDC se positionne avec une offre de services particulièrement appréciée des grandes organisations, entreprises privées et institutionnels. Elle prépare également une offre innovante en RDC, spécifiquement dédiée au segment de la clientèle VIP « Private Banking ».

Une équipe de traders expérimentés travaillent en permanence dans la salle des marchés.

Grâce à une organisation professionnelle et une capacité de répondre rapidement et efficacement aux demandes des clients, la salle des marchés réalise près d'un tiers du volume des opérations de change sur le marché local où 17 autres banques sont actives^(*). Ce positionnement de premier rang confirme la réputation de sérieux de la BCDC.

La salle des marchés traite également des options et des opérations de change à terme, sur lesquelles la demande de la clientèle nationale reste encore timide. Elle déploie, en revanche, une intense activité d'arbitrage (USD-EUR-GBP-CHF-ZAR) sur les plateformes de trading des correspondants.

(*) Source : statistiques de l'Association congolaise des banques à fin 2015.



La salle des marchés

Private & Retail Banking

Le segment de la clientèle « Private »

Le « Private Banking Center » de la BCDC a été inauguré à Kinshasa en 2014. Fort apprécié par une clientèle de qualité, il connaît un franc succès. Son rayonnement en 2015 confirme la justesse du choix de la direction de la banque de déployer cette offre de service relativement unique par l'accès exclusif à des conseillers personnels, le confort des lieux au premier étage de l'agence Royal-Gombe et la garantie de la plus stricte confidentialité.

Une salle des coffres est à la disposition des clients au sein même du Private Banking Center et ceux-ci ont un accès privilégié à l'ensemble de la gamme des produits de la BCDC via un forfait de service haut de gamme et personnalisé : « Excellence ».



Le segment de la clientèle « Retail »

La BCDC poursuit le développement de son offre Retail au bénéfice du segment des particuliers, en majorité les salariés d'entreprises publiques et privées.

Depuis 2015, les clients de la BCDC ont accès à une gamme désormais complète de produits et services bancaires dont la carte Ivoire MasterCard lancée au début de l'année.

Plusieurs autres faits marquants de 2015 mettent en valeur le déploiement de la BCDC sur le segment des particuliers :

- ▶ le lancement du MasterCard Alert en même temps que la carte Ivoire MasterCard – Chaque opération est automatiquement confirmée au client par l'envoi d'un SMS, ce qui en sécurise la bonne exécution ;
- ▶ l'augmentation significative du nombre de guichets automatiques bancaires – Chaque agence de la BCDC est équipée d'au moins deux GAB : l'un en francs congolais, l'autre en dollars ;
- ▶ l'accessibilité aux GAB et terminaux de paiement électronique de quatre banques qui ont mutualisé leurs réseaux sous l'appellation « Multipay » au sein du GIE Interswitch – Les clients de la BCDC ont ainsi également accès aux appareils de Rawbank, de ProCredit Bank et de FBNBank. C'est un réseau de plus de 300 GAB qui est ainsi mis à la disposition des clients dans tout le pays ;
- ▶ l'installation d'un module « change » sur les GAB de la BCDC, ce qui permet au client de la banque de retirer soit du franc congolais, soit du dollar, quelle que soit la devise de la carte ;

DEUX POINTS FORTS EN PARTICULIER RENFORCENT LA NOUVELLE DYNAMIQUE « RETAIL BANKING » DE LA BCDC :

▶ LE RETAIL BANKING CENTER DE KINSHASA ET LE CALL CENTER OUVERT À L'ENSEMBLE DU RÉSEAU DES AGENCES. ◀

LARGEMENT PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT ANNUEL PRÉCÉDENT, CES DEUX CENTRES D'ACTIVITÉS SONT FORTEMENT APPRÉCIÉS PAR LA CLIENTÈLE DE LA BANQUE.

- ▶ la création de packages de produits – Le package SMART, particulièrement attractif et très concurrentiel, rencontre un beau succès. Pour un budget mensuel de 6000 CDF (TTC) ou 6,5 USD (TTC), il comprend un compte courant (CDF ou USD), un compte d'épargne, une carte de banque privative BCDC, le BCDC Alert et le BCDC Net Light.

Ce faisant, le taux d'équipement des clients en produits de la monétique a fortement progressé en 2015, passant le cap des 70%. Dans le même temps, les dépôts de la clientèle Retail Banking ont crû de 25%.

Des produits de crédits sont proposés aux salariés des entreprises avec lesquelles la banque a conclu une convention de domiciliation de salaires. La BCDC a toutefois une politique prudente en la matière, dictée par la volonté d'éviter tout surendettement de ses clients.

Illustrations

L'exercice 2015 fut globalement riche en lancements de produits et organisation d'événements animés par le département Marketing & Communication actuellement rattaché à la direction Retail Banking.

En voici la dynamique illustrée.



Deuxième édition du Katanga Business Meeting

Du 28 au 30 mai 2015, 160 entreprises (dont la BCDC) de 9 secteurs d'activités de la région et 5000 visiteurs se sont rencontrés au KBM. Cet événement offre un espace de rencontre entre PME et grandes entreprises afin d'engendrer des opportunités concrètes d'affaires et de favoriser l'émergence d'un réseau professionnel polyvalent et complémentaire.



La Semaine française de Kinshasa (2^e édition)

Du 22 au 26 juin 2015, la BCDC a participé à la Semaine française de Kinshasa organisée par la Chambre de commerce et d'industrie franco-congolaise (C.C.I.F.C.) sous le thème « Les partenariats publics privés en RDC ».





1 carte 2 devises
 Retirez ou payez **en CDF ou en USD**
 avec **une seule carte**



Le service fonctionne dans
 tous nos **ATM(s)** et **TPE(s)** du réseau **BCDC**.

BCDC contact center :
 Tél: +243 (0) 99 60 18000 www.bcdc.cd



Le module change : une innovation dans la monétique en RDC

En 2015, la BCDC a mis à la disposition de ses clients l'application « module change » qui leur permet à l'aide d'une seule carte électronique, d'effectuer des retraits d'argent aux GAB, en dollars comme en francs congolais. Offre unique sur le marché bancaire congolais, le module change est une valeur ajoutée pour les clients porteurs de cartes bancaires BCDC.

Lancement officiel de Multipay : une nouvelle ère dans la monétique en RDC

Le hall bancaire de la BCDC a servi de cadre pour le lancement officiel de Multipay, le premier service d'interopérabilité de la monétique de quatre banques partenaires : ProCredit Bank, Rawbank, FBNBank et BCDC. Près de 300 personnalités et clients ont répondu à l'invitation qui leur a été adressée par leur banque respective.



**RÉABONNEZ-VOUS
 À STARTIMES DANS NOS AGENCES
 BCDC ET WESTERN UNION**

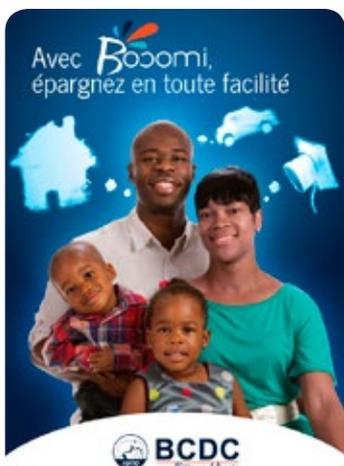


0999100000 ou 999999
 1 StarTimes Media RDC | 001 975 42 84



StarTimes Media

StarTimes Media est une grande entreprise de télédistribution d'origine chinoise, ayant pour technologie de base la télévision numérique terrestre. Le partenariat signé en 2015 entre StarTimes RDC (la 2^e chaîne en RDC) et la BCDC consiste à insérer de la publicité dans les encarts du guide de programmation. Les clients StarTimes auront également la possibilité de se réabonner directement auprès des guichets BCDC/Western Union, soit par un dépôt en espèces soit par virement bancaire. Exclusivité publicitaire, cet accord offre à la BCDC le droit de diffuser ses publicités durant toute la durée du partenariat.



Nouveau compte BOSOMI : l'épargne en toute liberté, en dollar ou franc congolais

Destiné aux enfants, ce nouveau compte d'épargne ne contraint pas le parent ou le tuteur d'avoir au préalable un compte courant à la BCDC. Il ne décline donc pas le compte d'épargne Elefanto qui reste fonctionnel. Avantage de BOSOMI : zéro frais.

Le nouveau package SMART

Idéalement conçu pour les particuliers agents d'entreprises, le package est constitué d'un ensemble de produits assurant un confort bancaire de qualité pour un prix mensuel TTC très compétitif et parfaitement transparent.

Dès son lancement, plusieurs centaines de nouveaux clients salariés ont été bancarisés grâce au package Smart.



La nouvelle carte Ivoire MasterCard a été officiellement lancée en janvier 2015.

Elle est utilisable partout en RDC et dans plus de 210 pays, aux guichets automatiques bancaires et terminaux de paiement électronique affichant le label MasterCard.



La BCDC partage des moments de convivialité avec ses clients et partenaires

- ▶ Comme chaque année, la BCDC a convié le 20 mai 2015, une centaine de clients à prendre part à une promenade fluviale à bord du bateau Majestic River II.
- ▶ La BCDC a sponsorisé la 17^e édition de l'Open de golf de Kinshasa dont la soirée de clôture a eu lieu le 17 mai 2015.



BANQUE NA NGA YA MOTEMA « La banque de mon cœur »

La Société Transport au Congo (Transco) assure le transport en commun à la population kinoise. Cinq cents bus sont déployés à travers la ville afin de répondre aux besoins des usagers. La BCDC véhicule sur ces bus une nouvelle image de banque jeune, dynamique, au service de tous et proche des populations.





Sponsoring sociétal

Sensible au sort des plus fragiles, la BCDC a été heureuse de contribuer à l'amélioration du confort des enfants confiés à l'orphelinat et l'hôpital pédiatrique de Kimbondo, en rénovant le dortoir qui les abritait.

Sponsoring sportif – Jeux africains 2015

La RDC a obtenu deux médailles d'or et une en argent lors des Jeux africains grâce au jeune tennisman, Denis Indondo Aboma.

La BCDC a soutenu la carrière de ce jeune natif de Kinshasa durant ces dernières années. Un soutien très salué par l'athlète qui a tenu à témoigner sa gratitude à l'endroit de la banque devant la presse nationale et internationale après son sacre en simple Messieurs : « Je remercie la BCDC pour son soutien. Je suis allé préparer cette compétition en France et plusieurs fois, la BCDC a sponsorisé mes déplacements à l'étranger pour des tournois ou préparations. »



L'EXPANSION DU RÉSEAU DES AGENCES

La BCDC est bien représentée dans les principaux centres économiques du pays. Deux principes prévalent dans cette démarche : l'accompagnement des grandes entreprises sur leurs centres d'exploitation d'une part, la proximité des clients particuliers, des professionnels et des PME pour leur faciliter l'accès à des services bancaires de qualité d'autre part.

L'expansion du réseau d'agences en 2015

Fin 2015, le réseau de la BCDC compte 31 centres d'exploitation en RDC dont 23 agences principales et 8 guichets avancés. Ces derniers sont des extensions d'agences; les clients peuvent y faire l'ensemble des opérations de guichet.

Cinq chantiers ont abouti en 2015 :

- ▶ janvier 2015 : ouverture du guichet avancé « Kibali » à Durba dans la province du Haut-Uele;
- ▶ avril 2015 : ouverture de l'agence de Kintambo à Kinshasa;
- ▶ juillet 2015 : ouverture d'une agence provisoire à Bunia dans la province de l'Ituri, le temps de réhabiliter l'agence en place dont les travaux sont en cours;
- ▶ septembre 2015 : ouverture d'un guichet avancé à Aru, toujours dans la province de l'Ituri, afin d'accompagner avec les services bancaires appropriés le développement de l'activité commerciale dans cette zone frontalière avec l'Ouganda;
- ▶ novembre 2015 : ouverture à Inga d'un guichet avancé de l'agence de Matadi, dans le cadre du partenariat de la BCDC avec la SNEL (Société nationale d'électricité), afin de servir au mieux le nombreux personnel actif sur le site des barrages hydroélectriques.

Le nombre croissant d'agences dans l'Est de la RDC a amené la direction générale de la banque à désigner un responsable commercial régional pour l'ensemble des provinces de l'Est et du Nord-Est du pays en vue de renforcer la dynamique commerciale de la BCDC dans cette région au potentiel économique important.

En parallèle à ce développement, 17 nouveaux guichets automatiques bancaires ont été installés en 2015, chaque agence et guichet avancé étant désormais équipés d'au moins deux GAB : l'un en francs congolais, l'autre en dollars.



L'offre Western Union

La BCDC propose les services de transfert d'argent de Western Union dans tous ses centres d'exploitation et dans certains guichets avancés comme à Inga et à Matadi.

À cela s'ajoutent treize agences dédiées exclusivement à l'activité Western Union réparties dans la ville de Kinshasa.

Coup d'œil sur le réseau Sud

Développement de l'offre d'accueil

À Lubumbashi, la BCDC a ouvert, mi-2015, deux guichets avancés : l'un au Carrefour dans l'environnement du supermarché Hyper Psaro, l'autre au Golf dans le complexe commercial « La Plage ». Ces guichets avancés permettent de désengorger les guichets de la succursale, offrant à la clientèle plusieurs points de service pour les opérations de base (retraits, versements, paiements...).



Percement de l'atrium depuis le 3^e étage



Au cœur de l'atrium en 2017

Les deux guichets sont ouverts le samedi matin pour donner satisfaction aux agents d'entreprises.

La première phase des travaux de rénovation de la succursale a commencé en 2015 afin d'accueillir, dès mai 2016, la clientèle dans des locaux rénovés pendant une période d'un an. La deuxième phase des travaux portera sur la démolition / reconstruction du cœur de la succursale et s'achèvera vers le mois de juin 2017.

Ces travaux portent essentiellement sur la rénovation totale de l'infrastructure intérieure tout en mettant en valeur le côté majestueux de l'immeuble avec la création d'un atrium central sur toute la hauteur du bâtiment.

Les équipes travailleront dans des espaces modernes et aérés. Les clients seront reçus dans des zones confortables qui témoigneront à la fois de la solidité de la banque, de son histoire et de son inscription dans l'avenir.

Toujours en 2015, l'agence de Kolwezi a fait l'objet de travaux d'agrandissement et de rénovation à la plus grande satisfaction de la clientèle.

L'environnement des affaires

La production du cuivre a légèrement dépassé 1 000 000 de tonnes en 2015 comme en 2014. Le secteur a été particulièrement touché par l'évolution des cours qui ont baissé de 49% depuis 2011 et de 18% depuis janvier 2015. Cette diminution marque surtout le 4^e trimestre 2015 au cours duquel la production a diminué de 12% par rapport au 4^e trimestre 2014.

La majorité des analystes estime que ce niveau des cours perdurera en 2016, en raison du ralentissement de la demande chinoise et de l'augmentation de la production à l'échelle mondiale. L'impact au niveau des recettes fiscales de la RDC et les conséquences sur l'emploi dans l'ex-province du Katanga sont déjà sensibles.

La suspension des activités chez KCC (Glencore) et la nécessité de diminuer les coûts d'exploitation des autres entreprises minières ont lourdement impacté les sous-traitants dont bon nombre d'entre eux confient leurs opérations à la BCDC. Les contrats majeurs de certains ont été résiliés, ce qui a donné lieu à des plans de licenciements. La direction du Sud a ainsi procédé au paiement des décomptes finals de plus de 1 000 salariés liés à l'exploitation minière.

Le respect de leurs engagements par les entreprises minières en matière d'indemnités de fin de contrat a toutefois permis de parfaitement gérer la réduction des



encours de crédit des entreprises sous-traitantes. Mais les conséquences sur l'apport brut (réduction des intérêts débiteurs et des commissions bancaires) ont déjà été ressenties au cours du 4^e trimestre 2015 (particulièrement à Kolwezi) et seront également sensibles en 2016.

Au niveau institutionnel, la division du Katanga en quatre provinces est désormais opérationnelle. La BCDC a établi de bonnes relations avec les autorités des provinces du Haut-Katanga (Lubumbashi) et du Lualaba (Kolwezi). Une mission de prospection a été menée dans la province du Tanganyika où la réouverture de l'agence BCDC de Kalemie est prévue au 2^e semestre 2016. Enfin, une mission de prospection est également prévue à Kamina (province du Haut-Lomani).

En termes de risque crédit, la BCDC n'a pas été impactée par cette division provinciale. Les encours de l'ancienne province du Katanga ont été parfaitement couverts.

Les développements du réseau prévus en 2016

La BCDC a opté pour une stratégie progressive d'ouverture d'agences, sans précipitation mais dans le cadre d'une démarche mesurée et assurée. Le parc immobilier dont dispose la banque dû à sa présence historique dans le pays offre encore d'intéressantes perspectives d'extension du réseau en fonction de l'évolution des besoins du marché.

C'est ainsi que, pour 2016, la direction de la banque a opté pour un budget volontariste. L'ouverture de dix centres d'exploitation est à l'ordre du jour :

- ▶ deux agences à Kimpese et à Kindu;
- ▶ un guichet avancé de l'agence de Kimpese à Lufu;
- ▶ deux guichets avancés à Mahagi et à Namoya (zone Est);
- ▶ une agence à Kalemie (nouvelle province du Tanganyika);
- ▶ quatre agences à Kinshasa dont une sur le nouveau site de l'Université catholique du Congo.

L'ouverture de nouvelles agences dans la capitale s'inscrit dans la stratégie de pénétration du marché « Retail Banking » qui nécessite un large réseau de proximité. La BCDC apporte ainsi des réponses précises aux besoins et attentes du marché, comme le démontre le succès de la nouvelle agence de Kintambo qui, quelques mois après son ouverture, comptait plus de 1500 clients.

L'année 2016 sera également mise à profit pour *relooker* les agences dans le cadre d'un projet de modernisation et de standardisation. Une nouvelle charte graphique a été élaborée à cet effet.



LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS

En 2015, la BCDC a engagé 66 nouveaux agents, essentiellement pour répondre aux besoins nés du développement commercial illustré entre autres par l'ouverture de nouvelles agences. Ces engagements s'inscrivent également dans une vision à cinq ans de l'évolution de la pyramide des âges d'une part, des perspectives de développements commerciaux et opérationnels de la banque d'autre part. Dans ce contexte, la direction générale de la BCDC porte une attention toute particulière au développement des talents par la qualité de la formation.

Les principaux faits marquants de la gestion RH en 2015

La BCDC Banking Academy (BBA) fête sa troisième promotion

Comme en 2013 et 2014, 23 jeunes universitaires ont été diplômés de l'académie au terme d'un cursus de neuf mois de formations partagées entre théorie et pratique. Dès janvier 2016, ils ont été affectés en agences et dans les différents départements de la banque.

En parallèle, un deuxième cycle de formation intense d'une durée de deux mois a été organisé au bénéfice d'agents de la sous-traitance.

Le renforcement des capacités managériales

Le renouvellement du management de certaines entités nécessite un accompagnement dans l'acquisition ou le développement des compétences managériales.

Deux importantes actions de formation ont rassemblé à cet effet, du 28 février au 4 mars 2015, les managers des agences. Ces actions ont porté sur « la gestion du temps et l'efficacité personnelle » et « le management des équipes ».

Illustration :

Conformément au projet initié en 2013, la BCDC, en la personne de son directeur général Yves Cuypers, et l'Université de Liège, en la personne de son recteur Albert Corhay, poursuivent une réflexion dynamique autour de l'ambition de créer la Kinshasa Management School.

Ce projet a entre autres été présenté lors de la visite à la BCDC Banking Academy, le 9 septembre 2015, de Jean-Claude Marcourt, Vice-président et ministre de l'Économie, de l'Industrie, de l'Innovation et du Numérique du gouvernement wallon, et Vice-président et ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et des Médias du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



Le renforcement de capacité du pool de formateurs internes par l'Université de Liège (Ulg)

Après le séminaire sur l'ingénierie de formation et la formation des formateurs, le coaching des formateurs internes s'est poursuivi en 2015 avec le partenariat de l'Université de Liège. Objectif pour chaque formateur : constituer la « mallette pédagogique » de son module et l'aligner sur les normes d'ingénierie de formation et de l'andragogie.

La présentation des mallettes finalisées a été donnée en marge de la conférence sur le projet « Kinshasa Management School » organisée le 13 mars 2015 en présence du directeur général de la BCDC, du premier vice-recteur de l'Université de Liège et de trois autres professeurs de l'université.

Le renforcement des compétences des formateurs vise, à terme, la certification des programmes de la BCDC Banking Academy par l'Université de Liège.

L'optimisation de l'intranet BCDC dans tout le réseau de la banque

La circulation de l'information et de la communication interne est essentielle dans la gestion des ressources humaines. L'optimisation de l'utilisation de l'intranet offre plusieurs avantages :

- ▶ aider les employés à trouver et à visualiser rapidement des informations, accéder immédiatement aux instructions, prendre connaissance des opportunités de carrière diffusées par le département RH;
- ▶ contribuer à augmenter l'efficacité des employés dans leur travail par l'accessibilité immédiate aux procédures de travail et aux instructions internes;
- ▶ faire circuler efficacement l'information dans la banque;
- ▶ favoriser le partage des connaissances.

La révision de la convention collective

Conformément aux dispositions de l'article 4 de la Convention Collective d'Entreprise BCDC du 14 juin 2013, les parties Employeur et Délégation syndicale se sont réunies, du 24 août au 3 septembre 2015 et du 19 au 28 octobre 2015, en vue de négocier la révision de certains articles de ladite convention.

Il en ressort que 12 articles ont été révisés dans le respect des parties en présence.

Plusieurs départs en retraite

En 2015, 26 membres du personnel sont arrivés en fin de carrière, dont le directeur des Ressources Humaines, Victor Abedy, remplacé dans cette fonction par Lydia Tshamala.

La politique d'engagement de la banque

La BCDC engage de jeunes universitaires motivés, ayant le sens du relationnel, capables de démontrer un bon potentiel d'engagement dans leur travail et de développement de leurs talents. Ils sont sélectionnés dans le respect des strictes procédures de la banque comportant entre autres des tests d'embauches, des tests de connaissances, des entretiens d'évaluation et des séances de mise en situation.

L'objectif est clairement de les impliquer dans le développement de la banque en leur faisant partager les principales valeurs de la culture d'entreprise de la BCDC : honnêteté, transparence et prudence dans la gestion des affaires pour assurer la stabilité et la solidité de l'institution.

Le renforcement des effectifs

En 2015, 66 agents ont été recrutés. Les efforts de renforcement des effectifs ont porté particulièrement sur les agences (45,5%), les Opérations (15,2%), Finances et Contrôle (12,1%), Organisation et Informatique (10,6%), Commercial (6,1%), Crédits (4,5%), Audit (4,5%) et Compliance (1,5%).

Ces engagements ont été opérés en vue de :

- ▶ renforcer la qualité du service à la clientèle et répondre aux impératifs du développement du Retail Banking;
- ▶ faire face aux nécessités du renforcement de la force commerciale et de l'expansion du réseau d'agences;

- ▶ répondre aux exigences de performance et de qualité des services à la clientèle, entre autres aux particuliers et aux PME dans le réseau et au siège de Kinshasa ;
- ▶ appuyer la stratégie de diversification et d'élargissement de la gamme de produits et services ;
- ▶ consolider la sécurisation des opérations et rendre plus performant leur contrôle ;
- ▶ répondre aux besoins de remplacements liés aux départs à la retraite ;
- ▶ rajeunir l'effectif global, rééquilibrer ainsi la pyramide des âges et garantir la relève.



Au 31 décembre 2015, la banque employait 531 agents dont 149 agents d'exécution, 291 cadres conventionnés, 91 cadres de direction. Quelque 500 emplois sont également assurés par la sous-traitance dans des postes d'exécution. La BCDC fournit donc du travail à un millier de personnes.

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

La BCDC doit faire face à court terme à des départs à la retraite de certains membres de son personnel : 120 d'ici 2020.

La démarche de la direction RH consiste dès lors à :

- ▶ organiser, par l'appel à des ressources internes ou externes, le remplacement de ceux dont les départs sont projetés ;



Lydia Tshamala, chef du personnel

- ▶ donner le temps suffisant à la reprise en main efficace du poste par le remplaçant pour garantir la continuité du service ;
- ▶ assurer un suivi particulier des profils à haut potentiel dans leur parcours vers la prise de hautes fonctions. C'est dans ce cadre que des parcours de formations diplômantes dans les hautes écoles et les structures organisant des cycles de formation professionnalisant leur sont proposés. Chaque année, des agents sont inscrits à l'Institut Technique de Banque (ITB), un programme de formation diplômant de niveau international organisé par le Centre de Formation de la Profession Bancaire (CFPB). Trois suivent ce programme en 2015-2016.

La direction RH planifie et met en place les actions nécessaires, en recrutement et formation, pour acquérir des compétences nécessaires à la pérennisation des activités de la BCDC dans les meilleures conditions.

Un regard particulier est également porté aux évolutions technologiques sur le marché bancaire pour actualiser en permanence les compétences du personnel.

Un certain nombre d'atouts méritent d'être relevés en matière de gestion RH et de développement des talents, parmi lesquels :

- ▶ des conditions sociales appréciables et une politique salariale attractive qui font de la BCDC une banque socialement responsable ;
- ▶ l'avantage concurrentiel dû à son expérience et à la compétence de son personnel ;

- ▶ la rigueur dans la sélection et l'investissement notable dans la formation dont l'impact se ressent dans le professionnalisme et la qualité des prestations fournies à la clientèle;
- ▶ un solide programme de formation destiné aux jeunes recrues universitaires qui dispense entre autres un cours d'anglais sur 9 mois favorisant le bilinguisme;
- ▶ une forte culture d'entreprise basée sur l'excellence des services apportés aux clients;
- ▶ la réputation de la BCDC reconnue tant sur le plan national qu'international pour les valeurs de professionnalisme qu'elle défend.

La procédure d'évaluation annuelle des talents et des compétences apporte également son poids dans les actions visant à forger et maintenir une identité professionnelle commune au personnel BCDC. Par la reconnaissance des efforts consentis pour l'atteinte des objectifs préalablement fixés, cette procédure incite au dynamisme, maintient l'émulation et entretient la culture de l'excellence.

La formation du personnel

La formation a touché 470 agents soit 88,5% de l'effectif du personnel, répartis sur 66 actions de formation organisées.

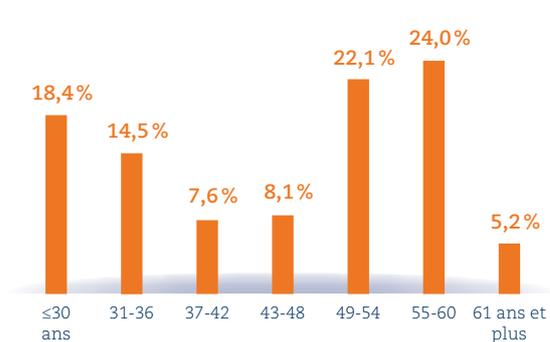
La consolidation de certaines compétences particulières ainsi que l'acquisition des compétences liées à l'exploitation et la commercialisation des nouveaux produits ont été au cœur des préoccupations de la banque. La formation professionnelle a été recentrée et orientée vers des actions de formation spécialisées touchant des domaines variés.

En dehors des actions de recyclage, la formation du personnel a porté sur une quarantaine de matières différentes, dans tous les métiers et tous les secteurs d'activités de la banque.

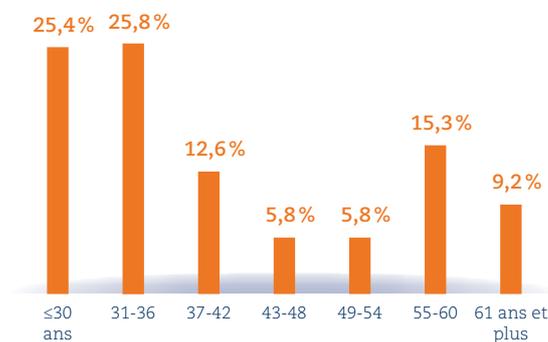
L'évolution comparée de la pyramide des âges

Six années séparent les deux « pyramides » ci-dessous. Entretemps, la moyenne d'âge est passée de 46 à 41 ans.

Fin 2015, plus de la moitié du personnel (65,9%) a une ancienneté inférieure à 10 ans. Plus d'un quart (27,1%) a une ancienneté supérieure ou égale à 25 ans. L'ancienneté moyenne se situe à 7,9 ans.



LA PYRAMIDE DES ÂGES À FIN 2009



LA PYRAMIDE DES ÂGES À FIN 2015

CHAPITRE 3

LA GOUVERNANCE DE LA BCDC

- L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE
- LES ÉVÉNEMENTS INTERVENUS EN 2015 ET DÉBUT 2016
AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE
- LA COMPOSITION ET LA PRÉSENTATION DU COMITÉ DE DIRECTION
- LE CADRE DE GOUVERNANCE DE LA BCDC
- BONNE GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES RIGOUREUSE
- UN NOUVEAU REGARD SUR LA GESTION DES RISQUES

**Le point de vue d'Hervé Bosquillon de Frescheville,
directeur en charge de la direction des Risques**

L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

La BCDC est très attentive aux règles et principes de la bonne gouvernance d'entreprise. Celle-ci relève d'une stricte séparation des pouvoirs entre les organes d'administration, de gestion et de contrôle.

Situation au 31 décembre 2015

Conseil d'administration

Président

M. Pascal KINDUELO LUMBU

Directeur général

M. Yves CUYPERS

Administrateurs

M. Saad BENDIDI
 M. Georges BUSE FALAY
 M. Pierre CHEVALIER
 M. Daniel CUYLITS
 Mme Marceline KAOZI FATUMA
 M. Victor KASONGO SHOMARY
 M. Baudouin LEMAIRE
 M. Joël SIBRAC
 M. Hughes TOTO MAKANISI
 M. Désiré YAV KAT MUCHAÏL

Comité de direction

Président

M. Yves CUYPERS

Membres

M. Louis-Odilon ALAGUILLAUME
 M. Guy BWEYASA WA NSIAMU
 M. Olivier DUTERME
 M. Thierry LOLIVIER
 Mme Christine MBUYI
 NGALAMULUME
 M. Vagheni PAY PAY
 M. Gilles ROUMAIN
 M. Léonard TSHIBAKA ILUNGA

Commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers RDC SAS

Comité d'audit, risques et compliance

Président

M. Daniel CUYLITS

Membres

M. Saad BENDIDI
 M. Pierre CHEVALIER
 Mme Marceline KAOZI FATUMA
 M. Victor KASONGO SHOMARY
 M. Désiré YAV KAT MUCHAÏL

Comité des nominations et des rémunérations

Président

M. Baudouin LEMAIRE

Membres

M. Georges BUSE FALAY
 M. Joël SIBRAC
 M. Hughes TOTO MAKANISI

Répartition du capital de la BCDC au 31/12/2015

- ▶ État congolais : 25,53 %
- ▶ M. George Arthur Forrest et sa famille : 66,53 %
- ▶ Autres actionnaires : 7,94 %

Présidents honoraires

du conseil d'administration

M. Roger NKEMA LILOO

du comité de direction

M. Michel CHARLIER
 M. Thierry CLAESSENS

Vice-présidents honoraires

du conseil d'administration

Chevalier BLANPAIN
 M. Michel ISRALSON

Administrateurs honoraires

M. Marc BALLION
 M. Léo GOLDSCHMIDT
 M. Georges TSHILENGI MBUYI
 SHAMBUYI
 M. Marc VAN DEN BERGHE

LES ÉVÉNEMENTS INTERVENUS EN 2015 ET DÉBUT 2016 AU SEIN DES ORGANES DE GOUVERNANCE

L'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2015 a pris acte de :

- ▶ l'échéance des mandats d'administrateur de Madame Nelly KIWEWA MALUNDA ma BONZU et de Monsieur Didier DONGO NKETA;
- ▶ la renonciation par Messieurs Jean ASSUMANI SEKIMONYO, Guy-Robert LUKAMA NKUNZI et Aubin MINAKU NDJALANDJOKU à leurs mandats d'administrateur.

La même assemblée a :

- ▶ élu Madame Marceline KAOZI FATUMA ainsi que Messieurs Pascal KINDUELO LUMBU et Victor KASONGO SHOMARY en qualité d'administrateur pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2021;
- ▶ nommé Messieurs Georges BUSE FALAY et Désiré YAV KAT MUCHAÏL en qualité d'administrateur indépendant pour une durée de trois ans, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2018;
- ▶ renouvelé le mandat d'administrateur de Madame Gabrielle WEBER-PERREGAUX ainsi que ceux de Messieurs Pierre CHEVALIER, Daniel CUYLITS et Baudouin LEMAIRE pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2021;
- ▶ nommé Monsieur Albert YUMA MULIMBI en qualité de conseiller spécial auprès du président du conseil d'administration;
- ▶ renouvelé le mandat de commissaire aux comptes de la firme PricewaterhouseCoopers pour une durée de six exercices, sous réserve d'un avis contraire de la Banque Centrale du Congo, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2021;
- ▶ désigné Monsieur Bruno KAMBAJA, directeur associé de la firme PricewaterhouseCoopers, aux fonctions de commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices.

Le conseil d'administration du 11 juin 2015 a pris acte de la renonciation par Madame Gabrielle WEBER-PERREGAUX à son mandat d'administrateur.

Sur proposition de Monsieur George Arthur FORREST, actionnaire, le conseil d'administration a nommé Monsieur Hughes TOTO MAKANISI pour poursuivre le mandat de Madame Gabrielle WEBER-PERREGAUX, démissionnaire.

Sur proposition de l'État congolais, actionnaire, Monsieur Pascal KINDUELO LUMBU a été élu aux fonctions de président du conseil d'administration.

En conséquence des changements intervenus, le même conseil a revu la composition des comités spécialisés. Ces derniers sont présentés aux pages 41 et 42.

Conformément à l'article 15 des statuts sociaux, l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2016 a procédé à la ratification de la nomination de Monsieur Hughes TOTO MAKANISI en qualité d'administrateur faite par le conseil d'administration du 11 juin 2015.

Elle a également renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Saad BENDIDI pour une durée de trois ans, mandat venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2019.

LA COMPOSITION ET LA PRÉSENTATION DU COMITÉ DE DIRECTION



Christine MBUYI NGALAMULUME

Directeur en charge de la direction Finances et Contrôle



Yves CUYPERS

Directeur général, Président du comité de direction



Thierry LOLIVIER

Directeur général adjoint



Patrick HEINRICH

Directeur en charge de la direction Commerciale (1)



Léonard TSHIBAKA ILUNGA

Directeur en charge de la direction Organisation et Informatique



Guy BWEYASA WA NSIAMU

Directeur en charge de la direction Commerciale (2)



Vaghni PAY PAY

Directeur en charge de la direction des Agences



Louis-Odilon ALAGUILLAUME

Directeur en charge de la direction du Sud



Olivier DUTERME

Directeur en charge de la direction Private et Retail Banking



Gilles ROUMAIN

Directeur en charge de la direction des Risques (3)



Hervé BOSQUILLON de FRESCHVILLE

Directeur en charge de la direction des Risques (4)

Changements dans la composition du comité de direction: Patrick Heinrichs et Gilles Roumain ont cessé leurs fonctions exécutives respectivement en date du 30 juin et 31 décembre 2015.

La charge de la direction Commerciale a été confiée à Guy Bweyasa Wa Nsiamu à dater du 1^{er} juillet 2015 et celle de la direction des Risques à Hervé Bosquillon de Frescheville à dater du 1^{er} janvier 2016.

(1) Jusqu'au mois de juin 2015
(2) A partir du mois de juillet 2015
(3) Jusqu'au mois de décembre 2015
(4) A partir du mois de janvier 2016

LE CADRE DE GOUVERNANCE DE LA BCDC

La gouvernance d'entreprise est un processus dynamique. Le conseil d'administration de la Banque Commerciale Du Congo réévalue en permanence la structure de l'entreprise pour réagir aux changements qui s'opèrent dans les activités de la banque, à tous les niveaux de son organisation.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration compte aujourd'hui douze membres.

Il fonctionne conformément au cadre formé par la législation congolaise, les instructions de la Banque Centrale du Congo et les statuts sociaux.

Sauf dans les matières que le droit des sociétés ou les statuts réservent aux actionnaires, c'est le conseil d'administration qui est responsable en dernier ressort de la direction stratégique de la banque.

Son rôle et ses responsabilités ainsi que sa composition, sa structure et son organisation, sont détaillés dans la charte du conseil d'administration et dans son règlement d'ordre intérieur.

Ces documents énoncent tous les critères d'indépendance applicables aux membres du conseil d'administration conformément aux pratiques en matière de gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit édictées par la Banque Centrale du Congo.

Le conseil d'administration s'est réuni à six reprises en 2015 et début 2016.

Au nombre des sujets abordés ont figuré :

- ▶ les modifications dans l'organigramme de la banque;
- ▶ la stratégie de la Banque Commerciale Du Congo dans son ensemble;
- ▶ l'environnement économique, monétaire et l'évaluation de l'impact de la baisse des prix des matières premières sur la solidité de la banque;
- ▶ l'exécution du budget 2015 et l'adoption du cadre budgétaire 2016;

- ▶ les rapports des comités spécialisés du conseil d'administration à l'issue de chacune de leurs réunions;
- ▶ la situation financière de la société;
- ▶ les états financiers audité au 30 juin et au 31 décembre 2015, avec les rapports du commissaire aux comptes;
- ▶ la politique de gouvernance, la politique d'intégrité, les systèmes de contrôle interne, les dispositifs de gestion des risques, le cadre de gestion du risque « FATCA »;
- ▶ la ratification de la nouvelle charte du comité des Crédits et la modification de la charte de la gestion Actif/Passif (A.L.M.);
- ▶ la rémunération variable ou liée au bénéfice des membres de l'organe exécutif;
- ▶ le memorandum de gouvernance de la Banque Commerciale Du Congo à la clôture de l'exercice 2015.

La direction générale

- ▶ Conformément aux nouveaux statuts de la BCDC et à l'Instruction n° 21 de la Banque Centrale du Congo sur le gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit, la direction générale se définit comme l'organe chargé de la gestion courante de l'établissement.



- ▶ Le directeur général est nommé par le conseil d'administration. Il assure, sous sa responsabilité, la direction générale de la société. Il représente celle-ci dans ses rapports avec les tiers. Il est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans la limite de l'objet social.
- ▶ Sur proposition du directeur général, le conseil d'administration peut, pour l'assister, nommer un ou plusieurs directeurs généraux adjoints.
- ▶ La durée du mandat et l'étendue des pouvoirs du directeur général adjoint sont déterminées par le conseil d'administration, en accord avec le directeur général.
- ▶ La répartition entre le directeur général et le directeur général adjoint des responsabilités d'encadrement des lignes d'activité est soumise au conseil d'administration pour approbation.
- ▶ Le directeur général et le directeur général adjoint gèrent les activités sous leur responsabilité et exercent un contrôle approprié sur le personnel clé dans les lignes d'activité placées sous leur contrôle.

Ils sont responsables de l'information adéquate du conseil d'administration sur la mise en œuvre du plan stratégique, la situation financière de la société, la situation de trésorerie, les engagements de la société et sur toute autre question requise par le conseil d'administration.

Le comité de direction

En exécution de l'article 20 des nouveaux statuts sociaux, le conseil d'administration se fait assister dans ses fonctions de surveillance et de prise de décisions par des comités spécialisés. Il s'agit notamment du comité de direction.

Le rôle du comité de direction est d'assister le conseil d'administration dans l'élaboration, de concert avec le directeur général, des politiques fondamentales et des objectifs stratégiques ainsi que dans la prise de décisions ou d'approbation de certaines mesures importantes.

Ses responsabilités ainsi que sa composition, sa structure et son organisation, sont détaillés dans la charte du comité de direction et dans son règlement d'ordre intérieur.

Dans l'exercice de leur fonction exécutive, les directeurs, membres du comité de direction, sont responsables des activités courantes qui relèvent de leurs compétences respectives telles que déterminées dans la structure d'organisation de la société.

Dans le cadre de l'organisation du processus décisionnel, les directeurs, membres du comité de direction, rapportent directement au directeur général ou au directeur général adjoint dont ils dépendent, ou à l'un d'entre eux en cas d'empêchement.

Le président du comité de direction est responsable du bon fonctionnement du comité de direction et de l'initiation de tous les processus qui y sont liés. En particulier :

1. Le processus de planification stratégique

- ▶ Mettre en œuvre les plans y compris le plan de continuité des activités de la BCDC.
- ▶ Déterminer les priorités stratégiques de la banque comportant notamment l'analyse détaillée du positionnement de la société sur son marché, le plan d'affaires ainsi que le budget prévisionnel, une projection du produit net bancaire et du résultat net.
- ▶ Approuver les principales décisions d'affaires (octroi, augmentation et renouvellement des crédits) dont les montants excèdent les seuils fixés dans les délégations et subdélégations des pouvoirs accordées par le conseil d'administration à la direction générale et aux lignes d'activité.
- ▶ Surveiller la réalisation des objectifs financiers et des plans d'exploitation approuvés, en ce compris l'ouverture et la fermeture des sièges, succursales, agences ou bureaux en République démocratique du Congo.
- ▶ Approuver l'engagement des dépenses d'entretien des immeubles ou de matériel, avec possibilité de subdélégation dans les limites fixées par le conseil d'administration.

2. La détermination et la gestion des risques

- ▶ Examiner les propositions de modifications de procédure, méthodes, etc. (modifications structurelles) et superviser la mise en œuvre des processus afin d'atténuer les principaux risques associés aux activités de la banque tels qu'identifiés, mesurés, suivis et contrôlés par les fonctions de gestion des risques, de conformité et d'audit interne.

- ▶ Examiner les propositions et superviser la mise en œuvre des processus concourant au respect des exigences légales applicables liées notamment à la réglementation, la conformité, la déontologie et aux règles de conduite et des codes d'éthique découlant des observations des fonctions précitées.

3. La supervision des communications et de la communication d'information

- ▶ Superviser la politique de la banque en matière de communication y compris les mesures mises en place pour recueillir les réactions des parties intéressées.
- ▶ Superviser la qualité, l'exactitude et l'exhaustivité de l'information fournie aux actionnaires et au marché.
- ▶ Approuver le budget des subsides et de la publicité.

4. Les contrôles internes

- ▶ Examiner les situations mensuelles et la préparation du bilan.
- ▶ Élaborer les états financiers et les rapports de gestion annuels et trimestriels et les autres documents d'information qui nécessitent l'approbation du conseil d'administration.

5. La gouvernance

- ▶ Élaborer des structures et procédures appropriées qui permettent au conseil d'administration d'adopter :
 - les procédures administratives, comptables et financières de la société,
 - les procédures et règles en matière de contrôle interne,
 - d'une manière générale, toutes procédures régissant le fonctionnement de la société et la gestion des risques.

6. La planification de la relève et l'évaluation des membres du personnel

- ▶ Superviser le processus de planification de la relève du personnel et, en particulier, des titulaires des fonctions-clés, y compris la sélection, la nomination dans les grades supérieurs, les habilitations, la formation, l'évaluation et la rémunération ou le mode de rémunération du personnel.

Le comité des nominations et des rémunérations

Le comité des nominations et des rémunérations assiste le conseil d'administration en matière de politique de nomination et de rémunération des membres de la direction de la banque. Il formule également des recommandations en ce qui concerne les candidatures à la fonction d'administrateur.

Le président du comité des nominations et des rémunérations a fait rapport sur les matières en question au conseil d'administration à l'issue de chaque réunion.

La composition du comité des nominations et des rémunérations :



Baudoin Lemaire
Président



Joël Sibrac
Membre



Georges Buse Falay
Membre



Hughes Toto Makanisi
Membre

Le comité d'audit, risques et compliance

Le comité d'audit, risques et compliance assiste le conseil d'administration dans l'exercice de ses fonctions d'évaluation du dispositif de contrôle interne au sens le plus large. Cette évaluation porte sur la fiabilité des processus comptables et du reporting financier, l'efficacité des contrôles de premier et second niveau, la qualité des fonctions d'audit interne et externe, la performance du système de gestion des risques et celle des procédures en matière de contrôle de conformité.

Le comité d'audit, risques et compliance se compose de six administrateurs non exécutifs. Son président et ses membres sont désignés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit, risques et compliance bénéficie dans ses activités de l'appui de certains services de support de la BCDC, et notamment de l'Audit interne, de la direction des Risques et du service Compliance, ainsi que des auditeurs externes de la BCDC, PricewaterhouseCoopers.

Le comité d'audit, risques et compliance s'est réuni à cinq reprises en 2015 et début 2016.

À toutes ces réunions ont participé, sur invitation du président du comité, le directeur général et l'auditeur général, ainsi que le compliance officer et les directeurs en charge respectivement de la gestion des risques et de la supervision des crédits lors de l'examen des points les concernant.

Conformément aux missions qui lui sont confiées par sa charte, le comité d'audit, risques et compliance a abordé notamment les sujets suivants :

- ▶ l'organisation de la gouvernance de la BCDC et, en particulier, la structure des comités, les fonctions-clés, les fonctions d'encadrement et les fonctions de contrôle indépendantes (audit interne, gestion des risques opérationnels et compliance);
- ▶ la structure organisationnelle de la banque;
- ▶ la politique d'intégrité, la maîtrise du risque compliance, les codes, règlements internes et politiques de prévention;
- ▶ l'impact et les implications des dispositions de la loi FATCA dans les activités de la banque;
- ▶ le suivi de l'application des nouvelles normes comptables internationales IFRS;

La composition du comité d'audit, risques et compliance :



Daniel Cuyllits
Président



Saad Bendidi
Membre



Pierre Chevalier
Membre



Marceline Kaozi Fatuma
Membre



Victor Kasongo Shomary
Membre



Désiré Yav Kat Muchaïl
Membre

- ▶ la qualité du processus d'audit externe et le niveau de compétence du commissaire aux comptes;
- ▶ le suivi des rapports de l'audit externe : examen des lettres de contrôle interne des auditeurs externes et suivi de la réalisation de leurs recommandations;
- ▶ la supervision du processus d'audit interne, basée notamment sur l'examen et l'approbation du plan d'audit et d'action 2015 et des reportings périodiques de l'Audit interne;
- ▶ l'étude et l'approbation des nouvelles chartes des comités Crédits et ALM;
- ▶ la mise en œuvre des recommandations des correspondants bancaires en matière de gestion compliance des activités de la banque et dans le secteur des messageries financières;

- ▶ les mesures prises pour l'achèvement de l'automatisation du traitement des transactions manuelles et pour l'achèvement du plan de reprise informatique et télécommunications;
- ▶ la performance et la qualité du système de contrôle interne en général, et en particulier du système de gestion des risques et des procédures par lesquelles la banque gère la conformité aux lois, aux règlements et aux principes de bonne conduite des affaires ;
- ▶ les évaluations de la qualité du contrôle interne au sein des différents départements, le rapport sur la gestion des risques (risques crédits, risques opérationnels et sécurité), le « rapport compliance » soumis

par le compliance officer, ainsi que les rapports sur les transactions suspectes détectées par le système de filtrage des opérations ;

- ▶ l'intégrité des états financiers et de toute information clé communiquée relative à la performance financière de la BCDC.

Le président du comité d'audit, risques et compliance a fait rapport sur les matières en question au conseil d'administration à l'issue de chaque réunion.

LE CONTRÔLE DE LA BCDC

La BCDC opère dans un cadre réglementaire fondé sur son statut de banque. Le contrôle est organisé sur la base de la structure juridique de la BCDC et tient compte des compétences de l'autorité de contrôle.

Le contrôle réglementaire

En tant que prestataire de services financiers, la BCDC est soumise au contrôle prudentiel de la Banque Centrale du Congo (loi N°003/2002 du 2 février 2002 relative à l'activité et au contrôle des établissements de crédit).

Les auditeurs externes

Le commissaire aux comptes est agréé par la Banque Centrale du Congo.

Sa mission est de :

- ▶ certifier la régularité et la sincérité des états financiers ;
- ▶ s'assurer du respect des principes comptables ;
- ▶ établir un rapport détaillé sur le dispositif de surveillance et de contrôle des risques et sur l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne.

Il communique à la Banque Centrale du Congo et au comité d'audit, risques et compliance les éventuelles lacunes relevées dans le dispositif de contrôle interne.

BONNE GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES RIGOUREUSE

La Banque Commerciale Du Congo veut être une banque de référence internationale en termes de qualité, de rigueur, de contrôle, de maîtrise et de transparence de sa gestion, à tous les niveaux de son organisation.

En tant que prestataire de services financiers, la BCDC entretient de longue date une culture de sensibilisation au risque et s'est fermement engagée à intégrer le respect des normes de gouvernance d'entreprise, de gestion des risques et de contrôle interne dans sa pratique des affaires et dans sa relation clients.

La responsabilité

C'est le conseil d'administration qui est responsable en dernier ressort de l'organisation et de la mise en œuvre de la gestion des risques et du système de contrôle interne, et de l'évaluation de leur efficacité. La réalisation pratique est assumée par le comité de direction, les différentes directions et les services de support.

Il incombe au management de :

- ▶ donner l'exemple,
- ▶ définir des objectifs clairs,
- ▶ conférer au contrôle interne une dimension pleinement reconnue,
- ▶ créer des structures d'organisation appropriées,
- ▶ identifier, évaluer et contrôler les risques,
- ▶ garantir l'efficacité de toutes les procédures,
- ▶ faire rapport sur tous ces aspects et prendre toutes les mesures correctives nécessaires.

Les politiques et normes

Les politiques et normes dans des domaines majeurs comme les crédits, la conduite des affaires et les investissements sont définies par le conseil d'administration.

Le comité de direction et les directions à leur niveau définissent, dans ce cadre, des normes opérationnelles et de reporting à appliquer dans l'ensemble de la banque, dans une unité opérationnelle ou dans une zone géographique spécifique. Globalement, ces politiques et normes font partie intégrante du système de contrôle interne. Elles sont régulièrement revues et mises à jour, clairement consignées dans des manuels et publiées par les canaux de communication interne. La fréquence de révision dépend du profil de risque spécifique de l'activité visée.

Le management est également tenu de mettre en place des contrôles de second niveau, c'est-à-dire des procédures de contrôle qui permettent de vérifier que les contrôles de premier niveau fonctionnent efficacement, que les déficiences significatives sont signalées au niveau hiérarchique et/ou de contrôle approprié, et que les actions correctives nécessaires sont déclenchées.

Les objectifs de la banque

La banque établit chaque année un plan qui est discuté et approuvé par le conseil d'administration. Ce plan définit les objectifs stratégiques, opérationnels, financiers et de conformité. Sur proposition du comité de direction, le conseil d'administration détermine les objectifs de la banque en termes de budget. Les résultats font l'objet d'un contrôle permanent et des rapports d'évolution budgétaire sont établis chaque mois.

Les aspects opérationnels

Les responsables de chacune des directions assument la responsabilité du contrôle interne qui porte sur le traitement, l'exécution et l'enregistrement corrects de toutes les transactions effectuées dans l'ensemble de leurs systèmes respectifs. Les systèmes automatisés sont l'objet d'une attention toute particulière, notamment les accès et les contrôles fonctionnels. Ils sont soigneusement testés avant la mise en œuvre de toute nouvelle procédure. Des routines strictes sont également en place pour garantir la sécurité opérationnelle et systémique.

Les performances opérationnelles sont évaluées par le comité de direction et par le conseil d'administration.

Les initiatives prises par la BCDC en 2013 et 2014 pour améliorer le suivi et la gestion du risque opérationnel, en affinant les méthodes d'estimation et de mesure, ont été poursuivies et intensifiées en 2015. La finalité est de réduire la fréquence des erreurs opérationnelles et les pertes éventuelles qui pourraient en découler, mais également d'améliorer les processus de traitement en vue d'optimiser la qualité du service offert aux clients.

L'exercice s'appuie désormais sur la méthodologie Risk Self Assessment. Cette méthodologie nécessite l'implication de tous les départements de la banque qui identifient les principaux risques liés à leurs activités, et proposent des modifications de procédures ou la mise en place de contrôles adéquats en vue de réduire l'impact d'un événement. La méthodologie RSA est pilotée par la direction des Risques.

La préservation des actifs

Des normes et contrôles supplémentaires sont fournis par les fonctions de support au travers du dispositif réglementaire classique en général et plus particulièrement celui de l'Instruction n°22 de la Banque Centrale du Congo relative à la gestion des risques. Ces fonctions sont indépendantes des unités opérationnelles et sont rattachées directement au directeur général, au directeur en charge de la direction Finances et Contrôle ou au directeur des Risques selon le cas.

Les systèmes de gestion des risques et de contrôle prennent en compte notamment les risques de réputation et de non-conformité ainsi que les risques opérationnels et de perte financière susceptibles de menacer la stabilité financière.

Ils visent essentiellement à fournir une garantie raisonnable mais non absolue que :

- ▶ les objectifs opérationnels sont atteints ;
- ▶ les activités opérationnelles sont menées de façon efficace et effective ;
- ▶ les actifs confiés à la BCDC sont protégés à l'image des avoirs propres de la banque ;
- ▶ la BCDC se conforme aux lois et réglementations en vigueur, ainsi qu'aux procédures et politiques internes.

L'ensemble des structures, procédures et systèmes de contrôle décrits ci-avant forment le système de contrôle interne de la BCDC.

Comme tout système de contrôle interne, celui de la BCDC a ses limites. Il ne peut éliminer totalement le risque que les objectifs ne soient pas remplis. Il permet toutefois de maintenir ce risque à un niveau acceptable. Il fournit une assurance raisonnable mais non absolue contre les inexactitudes ou les pertes significatives.

Le reporting financier

Le conseil d'administration définit et approuve les principes d'évaluation comptable adoptés par la BCDC. La direction Finances et Contrôle vérifie ensuite que des contrôles internes complets soient en place pour la préparation et la publication des états financiers périodiques et rapports financiers y afférents. Une structure de réunion pyramidale impliquant les contrôleurs de gestion ainsi que des auditeurs internes et externes à différents niveaux de l'entreprise, permet à l'information de remonter, de telle sorte que le responsable de la direction Finances et Contrôle puisse garantir que les données financières et comptables ne contiennent pas d'anomalies matérielles significatives.

Le monitoring

La structure de la direction des Risques a été récemment modifiée de manière à prendre en compte les pratiques d'excellence dans le domaine de la gestion des risques. À l'exception de la conformité et du contrôle comptable, ce dernier relevant des missions de la direction Finances et Contrôle, les contrôles de second niveau sur les domaines où se concentrent les principaux risques pour la BCDC ont été intégrés dans les missions du nouveau département Suivi et Contrôle des Risques.

Le département Suivi et Contrôle des Risques est également chargé de l'actualisation de la cartographie des risques pour l'ensemble de la banque.

Selon une approche structurée d'évaluation des risques, la fonction Risk Management de son côté élabore des plans d'actions pour remédier aux déficiences identifiées.

La fonction Risk Management est également chargée d'analyser toutes les procédures et de donner l'aval de la direction des Risques avant diffusion.

La surveillance indépendante des risques encourus organisée au niveau Risk Management et Suivi et Contrôle des Risques est régulièrement rapportée au comité de direction et au comité d'audit, risques et compliance par le directeur des Risques.

L'audit interne supervise l'efficacité du contrôle interne à tous les échelons de la BCDC. Les auditeurs ont pour mission d'évaluer la protection des actifs, l'efficacité des opérations, le respect des lois et règlements en vigueur ainsi que la fiabilité de l'information financière et de gestion. Ils présentent des recommandations fondées sur leurs observations et assurent le suivi de leur bonne application.

La méthodologie de l'audit interne se fonde sur le modèle COSO (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission) lui permettant de se référer à des standards de contrôle généralement reconnus. L'audit interne est habilité à auditer les activités de la banque sous tous leurs aspects et bénéficie à cet effet des ressources qualitatives et quantitatives adéquates pour un maximum d'efficacité. L'audit interne assure donc un contrôle indépendant et objectif sous l'autorité de l'auditeur général. L'auditeur général de la BCDC dispose d'un accès direct au président du comité d'audit, risques et compliance dont il dépend et qu'il rencontre régulièrement.

Compliance

La fonction Compliance est animée par l'ambition de protéger la banque des risques de non-conformité et de veiller à ce que son développement se fasse dans un environnement de risques maîtrisés. La responsabilité de la fonction Compliance est de diffuser cette ambition au sein de toutes les entités de la banque, afin qu'elle soit de plus en plus partie intégrante de l'activité de tout collaborateur.

La fonction Compliance vise à obtenir une assurance que la BCDC et son personnel se conforment effectivement aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux règles internes et aux normes éthiques en vigueur tant au niveau national qu'international. La fonction Compliance a également pour mission d'entretenir une relation de confiance et de compréhension mutuelle avec les régulateurs et les autorités de contrôle.

La prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme est une des préoccupations majeures de la politique d'intégrité de la banque. L'objectif est que chacun, à son niveau, mette tout en œuvre pour réduire les risques induits par cette problématique.

À cet effet, le dispositif de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme est régulièrement mis à jour. Le comité de direction et le conseil d'administration approuvent les principes, les règles et les procédures en matière de prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme. Ceux-ci s'appliquent à tous les services de la banque et font l'objet d'un programme de sensibilisation et d'information à l'ensemble du personnel.

Extension du champ d'action de la fonction Compliance

Le processus d'extension du champ d'action de la fonction compliance a été entamé et se poursuit dans le cadre du projet Risk Self Assessment – RSA.

La gestion des risques par les fonctions de support

La gestion des risques est essentielle dans tous les aspects des activités de la BCDC. Les responsabilités incombent respectivement au conseil d'administration et au comité de direction.

Le conseil d'administration contrôle la solvabilité de la banque, identifie les risques significatifs et détermine les exigences globales en termes de ratio risque/rendement.

Le comité de direction est chargé de définir les lignes stratégiques et une politique de haut niveau en matière de gestion des risques. Il contrôle les reportings consolidés sur les risques au niveau de toutes les entités de la banque.

Ces deux organes se font assister par une série de comités spécifiques au sein de la banque, notamment le comité ALM (Asset and Liability Management), le comité de gestion des risques opérationnels et de marché et le comité des Crédits.

L'évaluation

Le système de contrôle interne décrit dans les pages précédentes a été entièrement opérationnel tout au long de l'exercice considéré jusqu'à ce jour; toutes ses composantes essentielles et toutes les améliorations ont été discutées au sein du comité d'audit, risques et compliance qui en a rendu compte au conseil d'administration. Le système de contrôle interne est dynamique et s'adapte continuellement aux changements constatés dans l'environnement interne et externe, notamment à toutes les modifications réglementaires.

Le comité d'audit, risques et compliance a analysé l'efficacité de ce système et fait régulièrement rapport au conseil d'administration. Pour mener à bien sa mission, le comité s'est fondé sur les rapports détaillés sur les contrôles internes de la direction de l'audit interne, les rapports du compliance officer et des auditeurs externes, les rapports du directeur en charge de la direction des Risques, des informations sur les pertes opérationnelles ainsi que des informations sur les affaires en contentieux et les rapports de mission des autorités de contrôle.



BANQUE COMMERCIALE DU CONGO
Bâtisseurs d'Avenir

UN NOUVEAU REGARD SUR LA GESTION DES RISQUES

Hervé Bosquillon de Frescheville a rejoint la BCDC en avril 2014 où il a été affecté à la direction de l’Audit. Suite au départ de Gilles Roumain, directeur des Risques et membre du comité de direction, Hervé Bosquillon de Frescheville s’est vu proposer de le remplacer à partir du mois de janvier 2016. Son expérience professionnelle se prêtait bien à cette fonction où il assume désormais la responsabilité du contrôle permanent. Il avait, dès son arrivée à la banque, assisté son prédécesseur à initier une cartographie des risques complète et performante, projet qu’il finalise actuellement.

Suite à la désignation d’Hervé Bosquillon de Frescheville aux fonctions de directeur des Risques, le conseil d’administration du 17 décembre 2015 a appelé aux fonctions d’auditeur général de la Banque Commerciale Du Congo Dieudonné Ngoy Mamba, à dater du 1^{er} janvier 2016.

Un riche parcours professionnel

De nationalité française, Hervé Bosquillon de Frescheville démarre sa carrière professionnelle en 1983 au Crédit Lyonnais. Il y fait un parcours riche en expériences, tant en France qu’à l’Étranger, entre autres dans les métiers du financement de projets, des financements structurés et du financement du commerce international. À Djakarta (Indonésie), il dirige pendant cinq ans l’agence du Crédit Lyonnais avant de rejoindre la Chine où il est nommé peu après son arrivée directeur général du Crédit Lyonnais et conseiller du commerce extérieur de la France. Il y reste neuf ans.

Lors du rachat du Crédit Lyonnais par le Crédit Agricole, il rejoint la banque Calyon devenue par la suite Crédit Agricole Corporate & Investment Bank. Après avoir fait la fusion des réseaux CA Indosuez et Crédit Lyonnais en Chine, il y travaille à la gestion des risques, puis passe au siège de la maison-mère, Crédit Agricole S.A. où il supervise, au sein de la direction internationale, les départements de conformité du réseau Afrique. Il y sillonne une dizaine de pays dans le cadre de missions visant à rencontrer les régulateurs, renforcer la gestion de la conformité et la lutte contre le blanchiment d’argent.

Après avoir démissionné du Crédit Agricole, il travaille un an comme consultant, entre autres pour une banque spécialisée en gestion de patrimoine. Il entre dans le même temps en relation avec la BCDC qui lui propose de la rejoindre.

CELUI QUI N’AIME PAS
LE DÉVELOPPEMENT
NE PEUT PAS ÊTRE
UN BON AUDITEUR.
IL FAUT AUSSI AIMER
LE RISQUE POUR EN
ÊTRE FAMILIER.

HERVÉ BOSQUILLON de FRESCHVILLE, DIRECTEUR
EN CHARGE DE LA DIRECTION DES RISQUES



Quel regard le nouveau directeur des Risques porte-t-il sur la gestion des risques et comment compte-t-il en faire évoluer la maîtrise à la BCDC ?

Hervé Bosquillon de Frescheville : « La culture du contrôle existe depuis longtemps à la BCDC et cela fait sa réputation. Aujourd'hui, la banque se développe sur de nouveaux segments de clientèle, le nombre de clients, de produits et d'agences augmente, la quantité et la complexité des opérations vont également croissant. Il faut donc, à un moment donné, savoir remettre en question la manière dont les contrôles sont effectués pour en "industrialiser" les processus.

Les contrôleurs de niveau 2 n'effectuent-ils pas des tâches relevant du niveau 3, celui de l'Audit ? Comme j'ai pu le constater lorsque j'étais à l'Audit interne, il y a régulièrement confusion entre les différents niveaux de contrôle.

Notre dispositif de contrôle interne repose sur trois niveaux de contrôle ainsi que sur trois piliers que sont les Risques, la Conformité et l'Audit interne.

Le contrôle permanent qui met en œuvre de façon continue les actions de maîtrise des risques est assuré au premier niveau par les opérationnels et au second niveau par des contrôleurs indépendants, intégrés ou non aux entités opérationnelles.

Le contrôle permanent sous la responsabilité de la direction des Risques se distingue donc du contrôle périodique effectué par l'Audit.

Un échange régulier d'informations avec l'Audit permet précisément une complémentarité et une pertinence accrues dans les contrôles et missions de l'Audit. Encore faut-il à cet effet que les risques soient cartographiés et, au

sein de la cartographie, hiérarchisés. Et cette cartographie doit être vivante et évolutive en fonction du développement de l'entreprise.

En réalité, pour la direction générale de la BCDC, le contrôle permanent n'est pas seulement une exigence réglementaire et une contrainte mais surtout un bon levier de connaissance de son entreprise et de progrès.

Si nous pouvions résumer ses attentes, elle veut :

- ▶ avoir une vision précise et globale de son entreprise ;
- ▶ jouer les coups d'avance et anticiper les évolutions ;
- ▶ s'appuyer sur la confiance dans le travail de ses équipes ;
- ▶ maîtriser son développement et donc les risques de toute nature.

Pour y arriver, le directeur des Risques doit donc être proche de sa direction générale en cultivant une relation de confiance profonde, sans laquelle il est inefficace ; participer au comité de direction pour être bien informé, comprendre les projets et les finalités, faire entendre sa voix et ainsi apporter sa vision sur la situation globale et exercer son devoir d'alerte "au fil de l'eau".

Et, à ce titre, j'ai une vision globale sur la banque.

La BCDC évolue dans un monde qui bouge, elle doit pouvoir s'adapter, voire anticiper certains changements culturels, répondre aux besoins et attentes des clients. Et le challenge, c'est de réaliser cette mutation en ayant une parfaite maîtrise des risques liés aux métiers de la banque. Cela permet de travailler dans la sérénité, en bénéficiant de la confiance des actionnaires, des clients, des banquiers correspondants et de la banque centrale. »

Le but de la banque est de développer ses métiers en recherchant la meilleure rentabilité avec un moindre risque.

Tout en ayant le souci permanent de faciliter l'activité, la direction des Risques doit :

- ▶ avoir une vision transversale du fonctionnement de la banque ;
 - ▶ avoir une hauteur de vue face aux changements ;
 - ▶ évaluer les impacts sur l'activité et les risques ;
 - ▶ coopérer et alerter pour que la culture du risque soit intégrée à tous les niveaux.
-

CHAPITRE 4

LE RAPPORT

FINANCIER

- LE BILAN ET LES COMPTES DE PERTES ET PROFITS
- L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BILAN
- LE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les états financiers 2015 établis selon les normes comptables internationales IFRS certifiés par le commissaire aux comptes ainsi que les notes annexes qui leur sont attachées seront publiés dans l'annexe au rapport annuel 2015 de la BCDC conformément aux dispositions et au calendrier fixés par la Banque Centrale du Congo.



LE BILAN ET LES COMPTES DE PERTES ET PROFITS

Bilans aux 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de francs congolais)

ACTIF	2015	2014
Trésorerie et opérations interbancaires		
Caisses, Banque Centrale et correspondants	340 037 287	222 335 503
Créances sur les établissements de crédit	1 500 000	6 528
Portefeuille effets publics et semi-publics	10 000 000	36 130 000
Total trésorerie et opérations interbancaires	351 537 287	258 472 031
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets commerciaux	2 673 831	3 344 481
Découverts et autres crédits à la clientèle	232 648 194	235 477 552
Total opérations avec la clientèle	235 322 025	238 822 033
Comptes des tiers et de régularisation		
Régularisations de l'actif	5 605 203	5 637 024
Divers actifs	9 569 002	9 670 885
Total comptes des tiers et de régularisation	15 174 205	15 307 909
Valeurs immobilisées		
Valeurs immobilisées nettes	31 658 948	29 681 842
Portefeuille titres	1 914 182	2 718 282
Garanties et cautionnements	241 804	246 640
Total valeurs immobilisées	33 814 934	32 646 764
TOTAL ACTIF	635 848 451	545 248 737
COMPTES D'ORDRE		
Engagements donnés	139 816 926	153 057 714
Engagements reçus	676 407 889	637 679 991
Engagements internes	240 804 298	320 604 887
TOTAL COMPTES D'ORDRE	1 057 029 113	1 111 342 592

PASSIF	2015	2014
Trésorerie et opérations interbancaires		
Correspondants Lori et Banque Centrale	16 136 599	3 188 406
Banques découverts	89 264	2 512
Total trésorerie et opérations interbancaires	16 225 863	3 190 918
Opérations avec la clientèle		
Dépôts et comptes courants à vue	380 836 314	332 307 450
Dépôts à terme et comptes d'épargne	99 671 091	78 327 023
Autres comptes de la clientèle	16 455 689	13 154 445
Total opérations avec la clientèle	496 963 094	423 788 918
Comptes des tiers et de régularisation		
Régularisations du passif	22 935 118	19 379 846
Divers passifs	31 819 211	35 594 108
Total comptes des tiers et de régularisation	54 754 329	54 973 954
Capitaux permanents		
Capital	4 982 000	4 982 000
Réserves et primes d'émission	22 214 135	18 979 755
Plus-value de réévaluation des immobilisés	10 778 374	10 778 374
Provisions réglementées	6 534 213	6 193 896
Report à nouveau	1 269 881	1 265 220
Bénéfice de l'exercice	6 606 514	3 152 838
Capitaux propres	52 385 117	45 352 083
Provisions pour risques, charges et pertes	15 520 048	17 942 864
Total capitaux permanents	67 905 165	63 294 947
TOTAL PASSIF	635 848 451	545 248 737

Comptes de pertes et profits des exercices clos aux 31 décembre 2015 et 2014

(en milliers de francs congolais)

	2015	2014
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	556 970	291 517
Charges sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	(150 876)	(3 871)
Produits sur opérations avec la clientèle	32 529 626	34 409 299
Charges sur opérations avec la clientèle	(4 108 533)	(2 805 739)
Autres produits bancaires	38 489 296	38 468 915
Autres charges bancaires	(4 430 292)	(4 471 092)
Produit net bancaire	62 886 191	65 889 029
Produits accessoires	7 820 381	9 303 438
Charges générales d'exploitation	(25 424 346)	(25 417 832)
Charges du personnel	(24 652 454)	(24 780 358)
Impôts et taxes	(1 078 133)	(807 417)
Résultat brut d'exploitation	19 551 639	24 186 860
Dotations aux amortissements	(3 339 854)	(3 364 447)
Résultat courant avant impôt et exceptionnel	16 211 785	20 822 413
Résultat sur cession d'éléments d'actifs	533 422	429 458
Dotations et reprise sur provisions	(1 228 163)	(8 593 685)
Résultat exceptionnel	(3 962 617)	(3 069 648)
Résultat courant avant impôt	11 554 427	9 588 538
Impôt sur le bénéfice	(4 947 913)	(6 435 700)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	6 606 514	3 152 838

L'AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BILAN

(en francs congolais)

Le bénéfice de l'exercice 2015 s'élève à CDF 6 606 513 789.

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale, en date du 7 avril 2016, a approuvé la répartition du résultat de l'exercice 2015 comme suit :

Réserve légale	660 651 379
Réserve statutaire	1 981 954 137
Dividendes	3 963 908 273

Après la répartition du résultat porté au bilan, le total des fonds propres de la banque s'établit à **CDF 48 421 208 371** se décomposant comme suit (en francs congolais) :

CAPITAL	4 982 000 000
Réserve légale	5 466 071 307
Réserve statutaire	19 313 312 731
Réserves facultatives	77 356 524
Provision pour reconstitution du capital	3 188 961 185
Provision sur vente d'immeubles	3 345 251 809
Plus-value de réévaluation	10 778 373 512
Report à nouveau	1 269 881 303
	48 421 208 371

LE RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Aux actionnaires et au conseil d'administration
de la BANQUE COMMERCIALE DU CONGO S.A. «BCDC»
Kinshasa, Gombe

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons examiné les états financiers, exprimés en francs congolais, de la Banque Commerciale Du Congo S.A. (BCDC S.A.) au 31 décembre 2015. Ces états financiers comprennent le bilan, le compte de résultats, l'état de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en République démocratique du Congo relatifs aux établissements de crédit complétés par les instructions de la Banque Centrale du Congo. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur indépendant

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque Commerciale Du Congo S.A. (BCDC S.A.) au 31 décembre 2015, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie conformément aux principes comptables généralement admis en République démocratique du Congo relatifs aux établissements de crédit et aux instructions et directives de la Banque Centrale du Congo.

Vérification et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues à l'article 713 de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et des documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de la BCDC S.A.

Le 10 mars 2015
PricewaterhouseCoopers RDC SAS

CHAPITRE 5

PANORAMA DE LA RDC

- SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE EN RDC
- LES PRINCIPAUX INDICATEURS CONJONCTURELS
- L'ACTIVITÉ BANCAIRE



SITUATION ÉCONOMIQUE GÉNÉRALE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Environnement international

L'année qui s'achève a été caractérisée par la fin du boom des matières premières dont les prix ont littéralement plongé.

La baisse des prix des matières premières a eu un impact négatif sur la croissance de l'économie mondiale dans son ensemble mais a plus durement touché certains pays émergents dont les économies reposent en grande partie sur la production pétrolière et/ou minière.

Selon le FMI, la croissance mondiale est de 3,1% en 2015 contre 3,4% en 2014. Le FMI prévoit une croissance de 3,4% en 2016.

La croissance dans les pays avancés est estimée à 1,9% en 2015 contre 1,8% en 2014. Le FMI prévoit une croissance de 2,1% en 2016.

La croissance dans les pays émergents et les pays en développement est estimée à 4,0% en 2015 contre 4,6% en 2014. Le FMI prévoit une croissance de 4,3% en 2016.

La croissance de l'économie de l'Afrique subsaharienne est estimée à 3,5% en 2015 contre 5,0% en 2014. Le FMI prévoit une croissance de 4,0% en 2016.

L'année 2015 s'est achevée également sur le premier accord universel sur le climat pour limiter la hausse de la température moyenne mondiale bien au-dessous de 2°C et si possible 1,5°C.

Le FMI, au cours de la révision 2015 de la méthode d'évaluation du Droit de Tirage Spécial (DTS), a décidé de déclarer le renminbi (yuan) chinois, en sigle RMB, comme monnaie «librement utilisable » avec effet au 1^{er} octobre 2016. De ce fait, le RMB sera inclus à cette date dans le panier du DTS dont il deviendra la cinquième monnaie, aux côtés du dollar des États-Unis, de l'euro, du yen et de la livre sterling. Au 1^{er} octobre 2016, les pondérations ci-après seront utilisées pour déterminer la part de chacune des cinq monnaies dans le nouveau panier du DTS : dollar des EU (41,73%), euro (30,93%), renminbi (10,92%), yen (8,33%) et livre sterling (8,09%).

Un communiqué de presse présentant les montants de monnaie définitifs du nouveau panier d'évaluation du DTS devant entrer en vigueur le 1^{er} octobre 2016 sera publié par le FMI le 30 septembre 2016.

Environnement intérieur

L'actualité politique en RDC en 2015 aura été dominée par plusieurs événements majeurs :

1. La promulgation, le 12 février 2015, de la nouvelle loi électorale révisée le 25 janvier 2015.
2. L'installation en deux phases des nouvelles provinces et de la ville de Kinshasa dans le cadre de la loi de programmation n° 15/004 du 28 février 2015, à savoir :
 - Première phase : les provinces du Bas-Congo devenu constitutionnellement Kongo Central, du Maniema, du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et la ville de Kinshasa, légalement installées dès la promulgation de la loi.
 - Deuxième phase : les provinces du Bas-Uélé, de l'Équateur, du Haut-Katanga, du Haut-Lomami, du Haut-Uélé, de l'Ituri, du Kasai, du Kasai Central, du Kasai Oriental, du Kwango, du Kwilu, du Lomami, du Lualaba, de Mai-Ndombe, de la Mongala, du Nord-Ubangi, du Sankuru, du Sud-Ubangi, du Tanganyika, de la Tshopo et de la Tshuapa.
3. La nomination du nigérian Mamen Sédikou comme chef de mission et du général-major sud-africain Derick Mbuyiselo Mgwebi comme nouveau commandant de la force de la Monusco.
4. La stabilisation et la relance de l'économie nationale traduites en 28 mesures d'urgence prises par le gouvernement le 26 janvier 2016.

Sur le plan économique

Croissance du PIB

En raison de la chute du prix des matières premières exportées et du ralentissement des activités dans les principaux secteurs de production minière, en particulier le cuivre, les prévisions de croissance pour l'année 2015 (taux de croissance du PIB en %) ont été ramenées successivement de 10,3% à 8,4% et à 7,7% contre 9,5% observé en 2014.

Le PIB à prix constants (année 2005) est estimé à USD 22,9 milliards en 2015 contre USD 21,3 milliards en 2014 en progression de 7,5%.

Le PIB par habitant en USD constant (année 2005) est estimé à USD 321,7 en 2015 contre USD 305,2 en 2014 en progression de 5,4%.

La croissance observée provient cette année encore du secteur primaire et, en particulier des activités des industries extractives dont la contribution, malgré la diminution du rythme de production, est estimée par la Banque Centrale du Congo à 2,5 points de pourcentage en 2015 contre 4,7 points en 2014.

La contribution de la production agricole est demeurée inchangée à 0,8 point de croissance.

Les secteurs secondaire et tertiaire ont porté leurs contributions à la croissance du PIB pour, respectivement, 1 point et 3,1 points en 2015, contre 1,2 point et 2,6 points en 2014.

L'appui à la production du secteur tertiaire est consacré au dynamisme des activités « transports et télécommunications », « commerce » et « autres services hors administration publique ».

La baisse de la contribution du secteur secondaire par contre, est attribuable notamment au déficit énergétique et au ralentissement du rythme d'exécution des travaux d'infrastructures.

Dette publique extérieure

Selon la Banque Centrale du Congo, de janvier à fin décembre 2015, le service de la dette s'est élevé à USD 235,1 millions dont USD 135,3 millions aux institutions multilatérales, USD 29,6 millions au Club de Kinshasa et 70,2 millions au Club de Paris.

Inflation, taux de change (CDF/USD) et prix intérieurs

L'inflation en rythme annuel est estimée par la Banque Centrale du Congo à 1,6% au 31 décembre 2015 contre 1,3% en 2014.

Au niveau des marchés et magasins de Kinshasa, l'évolution des prix a été plus contrastée, avec un taux d'inflation de 3,8% sur les marchés et de 0,5% dans les magasins, selon l'Institut de Recherches Économiques et Sociales « I.R.E.S. ».

Le taux de change est resté globalement stable au cours de l'année 2015. À fin décembre 2015, le cours de change s'est situé à 927,92 CDF/USD à l'interbancaire et à 936,25 CDF/USD sur le marché, contre, respectivement, 924,51 CDF/USD et 932,56 CDF/USD en 2014, soit, une dépréciation de 0,37 et de 0,40%.

LES PRINCIPAUX INDICATEURS CONJONCTURELS

Chiffres-clés de la République démocratique du Congo

Superficie : 2 345 410 Km ²	2014	2015	ÉCART 2015/2014 en %
DÉMOGRAPHIE			
1. Population résidente (en millions d'habitants)	69,8	71,8	+2,9
2. Taux de croissance de la population (en %)	3,4	2,9	-0,5
3. Densité (hab./km ²)	29,8	30,6	+2,7
ÉVOLUTION DU PIB			
1. PIB (à prix constants de 2005) (en USD millions)	21,3	22,9	+7,5
2. Taux de croissance du PIB (en %)	9,5	7,7	-1,8
3. PIB/habitant (en USD courant)	514,0	520,6	+1,3
4. PIB réel par habitant (en USD constant de 2005)	305,2	319,5	+4,7
5. Taux de croissance du PIB par habitant (en %)	5,9	4,7	-1,2
INDICATEURS DE CONJONCTURE			
1. Évolution des indices des prix à la consommation (déc.1993 = 100) (source I.R.E.S.)			
Marchés de Kinshasa	100,0	103,8	+3,8
Magasins de Kinshasa	100,0	100,5	+0,5
2. Indices d'activité (2009 = 100)			
Production minière	204,5	217,1	+6,2
Production du ciment	71,5	86,6	+21,1
Production d'électricité	117,8	115,3	-2,1
Manutention dans les principaux ports	124,8	128,0	+2,6
3. Taux d'inflation fin période (en %)	1,3	1,6	+0,3
MONNAIE			
1. Masse monétaire (en CDF millions)			
Monnaie fiduciaire hors banque	742 508	781 837	+5,3
Monnaie scripturale	3 226 961	3 575 911	+10,8
- Dépôts à vue en CDF	439 076	540 895	+23,2
- Dépôts à terme en CDF	35 622	72 775	+104,3
- Dépôts en devises	2 734 623	2 946 308	+7,7
- à vue	1 906 614	2 029 889	+6,5
- à terme	828 009	916 419	+10,7
- Provisions pour importations	17 640	15 933	-9,7
Total stock monétaire	3 969 469	4 357 748	+9,8
2. Taux de change (CDF/USD)			
Cours du marché (décembre)	932	936	Dépréciation de 0,4%
FINANCES PUBLIQUES (EN CDF MILLIONS)			
Recettes	3 810 237	4 045 980	+6,2
Dépenses	3 769 287	4 231 423	+12,3
Solde	40 950	-185 443	-552,9

Sources : Banque Centrale du Congo et Institut de Recherches Économiques et Sociales « I.R.E.S. »

Les principaux indicateurs financiers

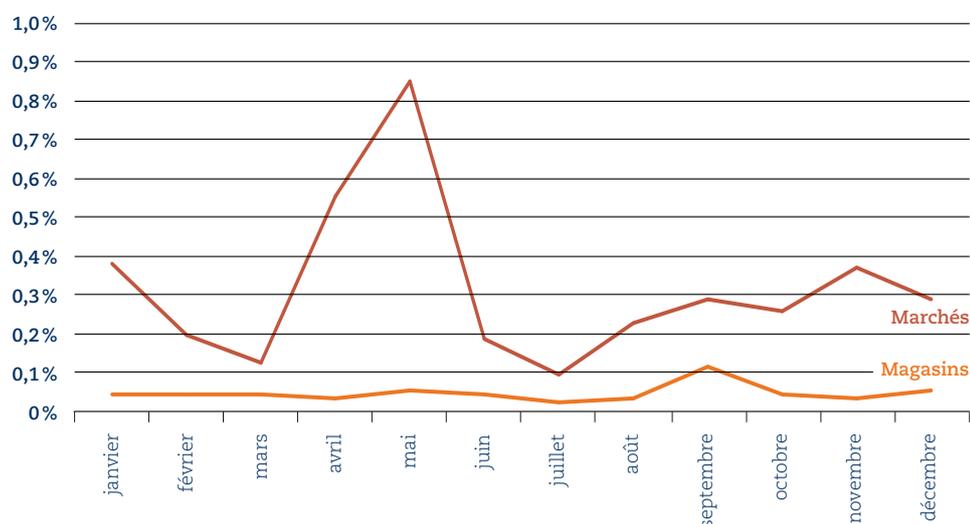
VARIATION EN POURCENTAGE DES INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION – TAUX CUMULÉS*

	JANV	FÉV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
2009	8,3	14,5	21,4	28,8	26,1	25,3	27,3	30,7	36,5	46,3	53,1	53,4
2010	3,2	4,2	4,2	4,4	4,6	4,5	4,6	4,8	5,7	6,7	7,9	9,8
2011	1,46	3,32	5,90	8,14	10,31	12,64	13,71	14,45	14,91	15,04	15,17	15,4
2012	4,25	4,36	4,61	4,77	4,90	5,00	5,10	5,28	5,38	5,42	5,55	5,67
2013	0,07	0,14	0,20	0,29	0,40	0,48	0,59	0,67	0,76	0,87	0,96	1,08
2014	0,15	0,26	0,35	0,44	0,56	0,63	0,76	0,86	0,98	1,09	1,17	1,26
2015	0,13	0,22	0,32	0,46	0,57	0,68	0,82	0,97	1,18	1,33	1,44	1,60

* Variations calculées par rapport au mois de décembre de l'année précédente

Source : Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DES PRIX SUR LES MARCHÉS ET DANS LES MAGASINS DE KINSHASA EN 2015



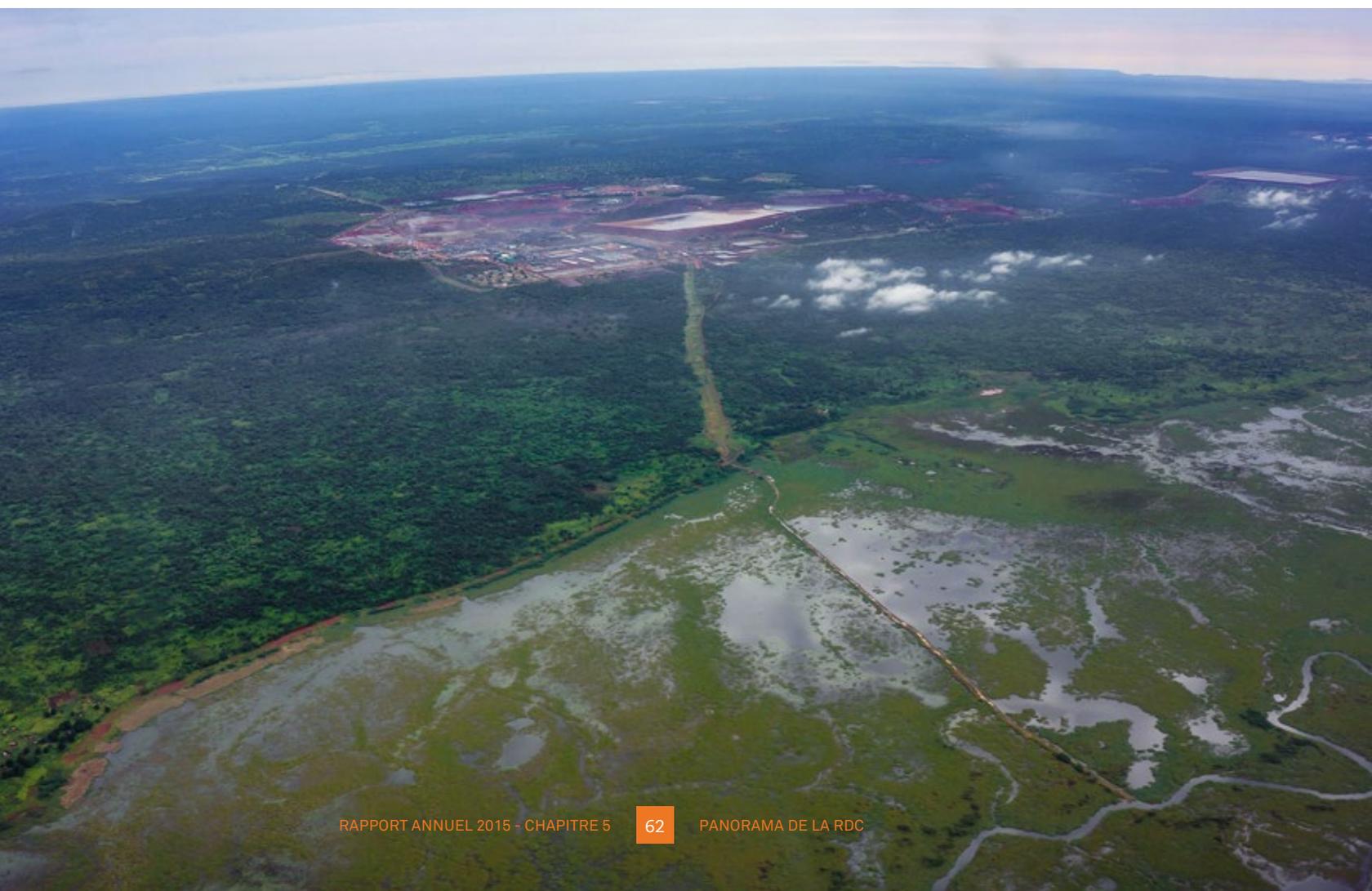
Source : I.R.E.S. Indice des prix de consommation à Kinshasa

SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS (EN MILLIONS DE USD)

La balance des paiements s'est soldée globalement par un déficit de USD 138 millions en 2015 contre un excédent de USD 116,7 millions en 2014.

SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS	2014	2015	VARIATION EN %
Balance des biens	366,7	550,9	+50,2
Balance des services	-2 799,2	-2 023,2	-27,7
Balance des revenus	-3 040,7	-2 150,8	-29,3
Balance des transferts courants	2 433,1	1 677,6	-31,1
Compte courant	-3 040,1	-1 945,5	-36,0
Compte de capital et des opérations financières	3 227,5	1 869,8	-42,1
Erreurs et omissions	-70,7	-62,3	-11,9
SOLDE GLOBAL	116,7	-138,0	-218,3

Source : Banque Centrale du Congo



LA BALANCE COMMERCIALE (EN MILLIONS DE USD)

- ▶ Les exportations ont enregistré une baisse de 16,2% par rapport à 2014, consécutivement à la baisse des cours mondiaux des principaux produits de base.
- ▶ Les importations sont en recul de 18,2% par rapport à 2014. Cette baisse, selon les mêmes sources, concerne toutes les composantes à l'exception des matières premières et semi-produits dont les importations ont augmenté de 2,9%.

EVOLUTION DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS PAR CATÉGORIE DES MARCHANDISES	2014	2015	VARIATION (EN %)
EXPORTATIONS	12 322,8	10 325,3	-16,2
Produits miniers et hydrocarbures	11 766,3	9 961,0	-15,3
Cuivre	7 531,0	6 392,0	-15,1
Cobalt	2 302,2	2 479,0	7,7
Zinc	26,8	27,6	3,1
Diamant	228,3	267,7	17,2
Pétrole	770,4	409,0	-46,9
Or	816,2	324,7	-60,2
Autres produits miniers	91,5	61,2	-33,1
Produits agricoles et industriels	556,5	364,2	-34,5
Café	246,2	205,0	-16,7
Caoutchouc	238,2	0,0	-100,0
Bois	45,6	111,9	145,4
Autres produits agricoles	26,4	47,2	78,7
IMPORTATIONS	11 956,1	9 774,4	-18,2
Biens d'équipement	7 014,9	6 164,5	-12,1
Biens de consommation	3 536,9	2 402,2	-32,1
Matières premières et semi-produits	387,0	398,1	2,9
Énergie	1 017,3	809,5	-20,4
SOLDE	366,7	550,9	50,2

Source : Banque Centrale du Congo

Selon les données disponibles, l'excédent de la balance des biens a atteint USD 550,9 millions en 2015, contre un excédent de USD 366,7 millions en 2014.

Finances publiques

Budget de l'exercice 2015

Au 31 décembre 2015, les opérations financières de l'État se sont clôturées par un déficit de CDF 185,4 milliards provenant des recettes pour CDF 4 046,0 milliards et des dépenses pour CDF 4 231,4 milliards.

Budget en devises de l'exercice 2015

L'exécution du budget en devises s'est clôturée au 31 décembre 2015 avec un solde déficitaire de USD 241,6 millions provenant des recettes pour USD 647,3 millions et des dépenses pour USD 888,9 millions.

Réserves de change

Au terme de l'exercice 2015, les réserves de change se sont élevées à USD 1 403,6 millions contre USD 1 644,5 millions en 2014.

Le niveau des réserves internationales représente environ 6 semaines d'importations de biens et services sur ressources propres.

Budget de l'exercice 2016

Le projet de Loi de Finances, exercice 2016, adopté par le Parlement a été promulgué par le Chef de l'État le 31 décembre 2015.

Le budget de l'exercice 2016 est établi en équilibre, en recettes et en dépenses à CDF 8 476,4 milliards, soit approximativement USD 9 milliards comme en 2015.

Ces prévisions ont été élaborées dans un contexte caractérisé par la baisse des activités des secteurs porteurs de croissance de l'activité économique, notamment le cuivre et le pétrole.

Masse monétaire

À fin décembre 2015, la masse monétaire a augmenté de CDF 388,2 milliards, passant de CDF 3 969,5 milliards à fin décembre 2014 à CDF 4 357,7 milliards à fin décembre 2015, soit une progression de 9,8% en 2015 contre une progression de 13,6% en 2014.

Les dépôts en monnaies étrangères représentent 67,61% de la masse monétaire en 2015 et 68,89% en 2014.

COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE (en millions de CDF)

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Monnaie fiduciaire hors banques	489 377	615 345	595 164	692 945	742 508	781 837
Monnaie scripturale	1 474 231	1 828 040	2 357 736	2 800 546	3 226 961	3 575 911
dont provisions pour importations	45 012	25 199	22 791	21 652	17 640	15 933
Total stock monétaire	2 008 620	2 444 584	2 952 900	3 493 491	3 969 469	4 357 748

Source : Banque Centrale du Congo

STRUCTURE DE LA MASSE MONÉTAIRE (en %)

	2014	2015
Monnaie scripturale	81,29	82,06
En monnaies étrangères	68,89	67,61
- Dépôts à vue	48,03	46,58
- Dépôts à terme	20,86	21,03
En monnaie nationale	11,96	14,08
- Dépôts à vue	11,06	12,41
- Dépôts à terme	0,90	1,67
Provisions pour importations	0,44	0,37
Circulation fiduciaire hors banques	18,71	17,94

La politique monétaire

Au regard de la stabilité observée sur le plan intérieur (marché de change et taux d'inflation) la Banque Centrale du Congo a maintenu inchangés le taux directeur à 2% et les coefficients de réserve obligatoire à 8% et à 7% pour les dépôts à vue et à terme en devises et à 5% et 0% pour les dépôts à vue et à terme en monnaie nationale.

Cependant, eu égard aux fluctuations observées sur le marché de change consécutives à la contraction de l'offre de devises, la Banque Centrale du Congo a procédé, en février 2016, au relèvement des coefficients de réserve obligatoire à 10% et 9% pour les dépôts à vue et à terme en devises et décidé d'abaisser le coefficient de réserve obligatoire de 5% à 2% pour les dépôts à vue en monnaie nationale.

L'activité économique (production)

L'année 2015 a été caractérisée par un environnement globalement plus difficile que prévu, suite à des développements économiques peu favorables en raison notamment de l'effondrement des cours de nombreuses matières premières et de l'affaiblissement de la demande mondiale, de la Chine en particulier.

La détérioration des cours mondiaux des principaux produits miniers et énergétiques en 2015 a surpris par son ampleur.

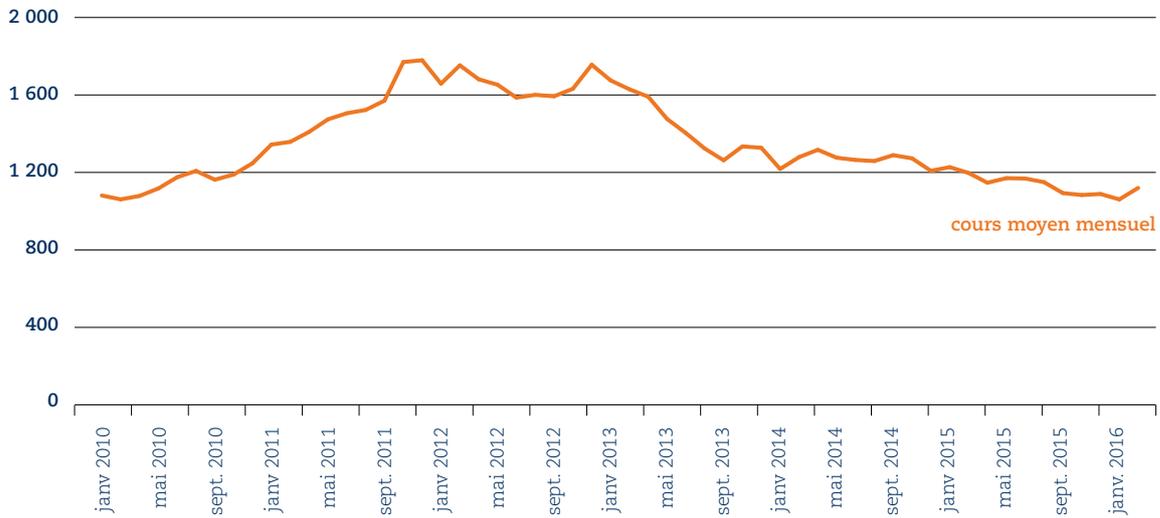
D'une année à l'autre la baisse est de 38% pour le baril de pétrole ; de 28% pour le cuivre et le cobalt et de 11% pour l'or.

ÉVOLUTION DU COURS MOYEN MENSUEL DU CUIVRE DE 2010 À 2016



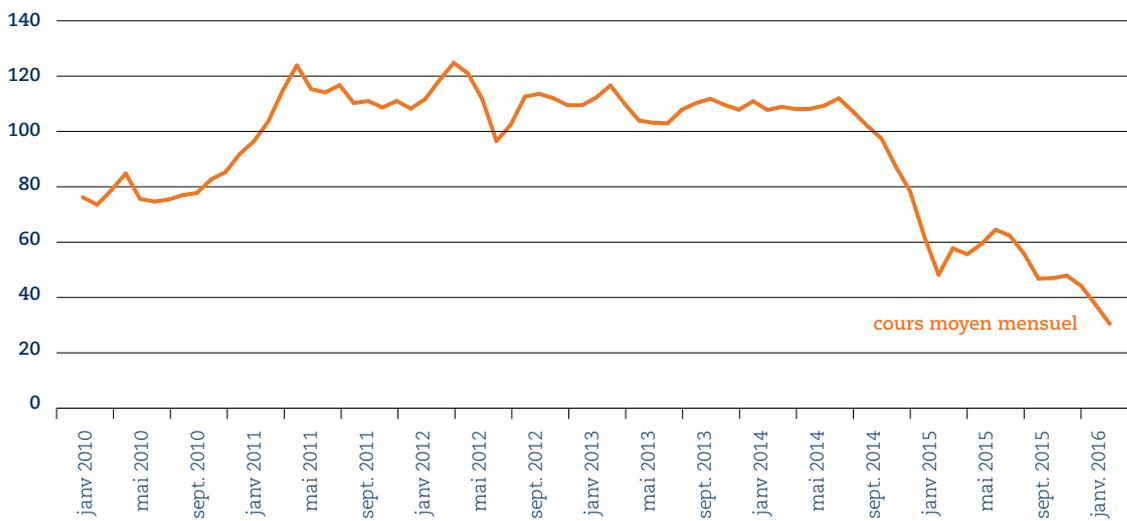
Source : INSEE - Bulletin statistique – Cuivre Grade A (Londres) - Prix en dollars US par tonne

ÉVOLUTION DU COURS MOYEN MENSUEL DE L'OR DE 2010 À 2016



Source : INSEE-Bulletin statistique - Or (Londres) - Prix en dollars US par troy once

ÉVOLUTION DU COURS MOYEN MENSUEL DU PÉTROLE DE 2010 À 2016



Source : INSEE-Bulletin statistique - Pétrole brut "Brent" (Londres) - Prix en dollars US par baril

INDICES D'ACTIVITÉ (2009=100)

PÉRIODE	PRODUCTION MINIÈRE							PRODUCTION DU CIMENT	PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ	MANUTENTION DANS LES PORTS
	CUIVRE	COBALT	ZINC	DIAMANT	OR BRUT	PÉTROLE BRUT	INDICE MOYEN GÉNÉRAL			
2010	160,9	173,7	47,0	94,9	80,9	92,0	156,4	108,2	97,2	99,1
2011	161,5	176,8	75,2	104,0	188,1	91,2	158,7	98,8	91,5	121,6
2012	200,5	153,6	53,8	110,3	2 057,3	92,9	160,8	89,8	98,5	118,3
2013	298,2	136,1	61,7	94,5	2 776,5	88,2	185,8	97,0	108,9	117,3
2014	331,8	134,3	64,9	83,4	10 873,6	89,1	204,5	71,5	117,8	124,8
2015	334,6	148,5	64,6	88,1	14 480,8	87,9	217,1	86,6	115,3	128,0

Source : Banque Centrale du Congo

ÉVOLUTION DES VOLUMES DE PRODUCTION DANS LES PRINCIPAUX SECTEURS

	2014	2015	ÉCARTS 2015/2014	
			EN VOLUME	EN %
Mines, Hydrocarbures et Énergie				
Cuivre (T)	1 030 129	1 039 007	+8 878	+0,86
Colbat (T)	75 560	83 529	+7 969	+10,55
Zinc (T)	12 737	12 675	-62	-0,49
Diamant (100c)	14 907	15 754	+847	+5,68
dont - production artisanale (1000c)	14 663	14 287	-376	-2,56
- production industrielle (1000c)	244	1 467	+1 223	+501,23
Or brut (Kg)	23 937	31 878	+7 941	+33,17
Pétrole brut (1000 barils)	8 362	8 247	-115	-1,38
Production d'électricité (MWH*)	9 032	6 630	-2 402	-26,59
Agriculture				
Café exporté (T)	10 406	9 692	-714	-6,86
Cacao exporté (T)	21 057	10 429	-10 628	-50,47
Bois grumes exportés (m ³)	234 811	250 515	+15 704	+6,69
Bois sciés exportés (m ³)	40 371	43 070	+2 699	+6,69
Industrie de transformation				
Farine de froment (T)	195 051	202 703	+7 652	+3,92
Boissons alcoolisées (1000hl)	5 029	5 095	+66	+1,35
Boissons gazeuses (1000hl)	2 226	2 224	-2	-0,09
Production du ciment (TM)	329 205	398 749	+69 544	+21,12
Manutention dans les ports (1000TM)	2 911	1 986	-925	-31,78

* Production exportée

Source : Banque Centrale du Congo

La production agro-industrielle

Le bois

En hausse de près de 7%, les productions exportées de la filière bois ont pour la deuxième année consécutive dépassé le niveau record des productions atteint en 2007 (251 898 m³).

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DU BOIS (EN M³)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	147 953	228 479	216 899	220 177	227 015	275 182	293 585

Le sucre

Les volumes de production du sucre sont stables depuis 2013.

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DU SUCRE (EN TONNES)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	84 452	79 069	73 593	63 321	80 457	81 134	80 579

Source : Cie sucrière de Kwilu-Ngongo

Le ciment

La production du ciment de la RDC est évaluée en 2015 à 398 749 tonnes métriques soit une hausse de 21% par rapport à 2014.

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DU CIMENT (EN TONNES MÉTRIQUES)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	460 344	489 745	457 761	413 181	446 610	329 205	398 749

La production minière

La plupart des productions minières sont en baisse. L'or brut, le cuivre et le cobalt font exception.

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION D'OR BRUT (EN KG)

Indépendamment du comportement de la demande internationale et des cours du métal jaune sur le marché, le niveau de production d'or brut devrait se maintenir en 2016 selon les prévisions.

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	220	174	414	4 529	6 112	23 937	31 878

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DU CUIVRE (EN TONNES)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	309 181	497 537	499 198	619 942	922 016	1 030 129	1 039 007

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DU COBALT (EN TONNES)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	56 258	97 693	99 475	86 433	76 593	75 560	83 529

La production pétrolière

ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA PRODUCTION DE PÉTROLE BRUT (EN 000 BARILS)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Total	9 382	8 628	8 558	8 545	8 351	8 362	8 247

La production est en baisse en 2015.

Activités portuaires

Les données 2015 traduisent une baisse du trafic dans les ports de 23% par rapport à l'année 2014.

L'ACTIVITÉ BANCAIRE

Le secteur bancaire

(Source : Banque Centrale du Congo)

Dix-huit banques sont actives en République démocratique du Congo.

Transactions en devises sur le marché des changes

En 2015, le volume global des transactions en devises sur le marché des changes a atteint un niveau de USD 6 574,8 millions contre USD 6 844,8 millions en 2014, soit une baisse de 3,9%.

Le volume des transactions en devises réalisées sur le marché des changes par la BCDC est évalué à USD 2 140,3 millions en 2015 contre USD 2 069,8 millions en 2014, soit une augmentation de 3,4%.

32,6%

part de la BCDC dans les transactions sur le marché des changes

La part de la BCDC dans les transactions sur le marché des changes est évaluée à 32,6% en 2015 contre 30,2% en 2014, soit une augmentation de la part de marché de près de 8% ou 2,4 points de pourcentage.

Le marché monétaire

Le cumul annuel des opérations au guichet des facilités permanentes (refinancement des banques par l'Institut d'émission) a atteint CDF 9 804,9 milliards en 2015 contre CDF 4 719,8 milliards en 2014.

Au 31 décembre 2015, l'encours global des bons BCC s'est établi à CDF 47,0 milliards contre CDF 107,4 milliards en 2014.

Le taux sur le marché interbancaire est demeuré stable tout au long de l'année 2015, se situant à 1,70% comme en 2014.

Deux mille quinze enfin a été caractérisée par une légère baisse des taux débiteurs des banques en monnaie nationale, évalués en moyenne à 19% l'an à fin 2015 contre 20% l'an à fin 2014.

CHAPITRE 6

RÉSEAUX

- LES RÉSEAUX ET POINTS DE CONTACT EN RDC
- LE RÉSEAU DES BANQUIERS CORRESPONDANTS



LES RÉSEAUX ET POINTS DE CONTACT EN RDC

Kinshasa

SIEGE SOCIAL

Boulevard du 30 juin
B.P. 2798 – KINSHASA 1
Tél. (+243)99 9919762
(+243)81 5181768
(+243)81 8845704
SWIFT BCDCCDKI
E-mail dir@bcdc.cd

AGENCE DE KINTAMBO

Responsable :
M. MULOMBA MUKOKA
B.P. 2798 - KINSHASA 1
Tél. (+243)82 1398346
E-mail kintambo@bcdc.cd

AGENCE DE LIMETE

Responsable :
M. KALOMBO KALONJI
B.P. 2798 – KINSHASA 1
Tél. (+243)81 7116366
E-mail limete@bcdc.cd

AGENCE DE MATONGE

Responsable :
M. SHWEKA KALINDA
B.P. 2798 - KINSHASA 1
Tél. (+243)81 7116425
E-mail matonge@bcdc.cd

AGENCE PLAZA VILLAGE

Responsable :
Mlle BALONDO BATANDU
B.P. 2798 - KINSHASA 1
Tél. (+243)81 7116396
E-mail plaza@bcdc.cd

AGENCE ROYAL/GOMBE

Responsable :
M. MATA MA MUANA
B.P. 2798 – KINSHASA 1
Tél. (+243)81 7113456
E-mail royal@bcdc.cd

AGENCE UNIKIN

Responsable :
M. ILUNGA MULAJ
B.P. 2798 – KINSHASA 1
Tél. (+243)81 7116404
E-mail uni@bcdc.cd

Réseau intérieur

AGENCE DE BENI

Responsable :
M. MUVIRIRWA NGINGO
B.P. 11 – BENI
Tél. (+243)81 7061697
(+243)99 8766699
E-mail ben@bcdc.cd

AGENCE DE BOMA

Responsable :
M. MUHUNGA JUMA
B.P. 23 – BOMA
Tél. (+243)99 0181118
(+243)81 4999918
E-mail bom@bcdc.cd

AGENCE DE BUKAVU

Responsable :
M. HABAMUNGU BATUMIKE
B.P. 1516 – BUKAVU
Tél. (+243)82 3452462
(+243)99 4446636
E-mail bkvb@bcdc.cd

AGENCE DE BUNIA

Responsable :
M. KANDA KABENGELE
B.P. 1018 – KISANGANI
Tél. (+243)81 0605690
(+243)99 9886060
E-mail bia@bcdc.cd

AGENCE DE BUTEMBO

Responsable :
M. PALUKU LUKONGE
B.P. 39 – BUTEMBO
Tél. ((+243)81 3135608
(+243)85 3109989
(+243)81 2055545
E-mail btb@bcdc.cd

AGENCE DE DURBA

Responsable :
M. TUKA MBIASI
B.P. 1018 – KISANGANI
Tél. (+243)99 8910354
(+243)99 0762654
(+243)81 7058397
E-mail dba@bcdc.cd

AGENCE DE GOMA

Responsable :
M. MANYA NGANDU
B.P. 108 – GOMA
Tél. ((+243)85 0370037
(+243)81 3006020
E-mail gma@bcdc.cd

AGENCE DE KISANGANI

Responsable :
M. MBELO BAKUTU
B.P. 1018 – KISANGANI
Tél. (+243)81 2006010
(+243)81 5332832
E-mail ksg@bcdc.cd

AGENCE DE MATADI

Responsable :
M. YANIKA MPIKA
B.P. 33 – MATADI
Tél. (+243)99 2439646
(+243)81 7067767
(+243)84 8424900
E-mail mtd@bcdc.cd

AGENCE DE KANANGA

Responsable :
M. KAHAMIRE YASSABA
B.P. 15 – KANANGA
Tél. (+243)99 3406594
(+243)81 3126707
E-mail kga@bcdc.cd

AGENCE DE LUKALA

Responsable :
M. NGADI MBUNDU
B.P. 2798 – KINSHASA 1
Tél. (+243)82 4256912
(+243)99 8512561
E-mail lka@bcdc.cd

AGENCE DE MBUJIMAYI

Responsable :
M. LUFULUABO KAMANA
B.P. 379 – MBUJIMAYI
Tél. (+243)81 7113411
(+243)81 6012986
E-mail mby@bcdc.cd

Réseau Sud

SUCCURSALE DE LUBUMBASHI

Directeur :
M. Louis-Odilon ALAGUILLAUME
B.P. 74 – LUBUMBASHI
Tél. (+243)81 7011780
(+243)81 6867068
(+243)99 7023988
E-mail lub@bcdc.cd

AGENCE DE KOLWEZI

Responsable :
M. MULAJ KAPOMP
B.P. 01 – KOLWEZI
Tél. (+243)81 3635316
E-mail klz@bcdc.cd

AGENCE DE FUNGURUME

Responsable :
M. NGALAMULUME DIAMBA
B.P. 74 – LUBUMBASHI
Tél. (+243)81 5613177
E-mail fgm@bcdc.cd

AGENCE DE LIKASI

Responsable :
M. MUTOMBO LUBANGE
B.P. 298 – LIKASI
Tél. (+243)81 4077328
(+243)99 5030488
E-mail lks@bcdc.cd

Western Union

La BCDC dispose également de 41 guichets Western Union au 31/12/2015.



LE RÉSEAU DES BANQUIERS CORRESPONDANTS

CORRESPONDANTS EN USD

- ▶ Deutsche Bank Trust Company Americas (Etats-Unis) : **BKTRUS33**
- ▶ Citibank N.A. (Etats-Unis) : **CITIUS33**
- ▶ ING BELGIUM NV/SA (Belgique) : **BBRUBEBB**
- ▶ Natixis (France) : **NATXFRPP**
- ▶ Fimbank PLC (Malte) : **FIMBMTM3**
- ▶ Mauritius Commercial Bank Ltd (Ile Maurice) : **MCBLMUMU**
- ▶ Byblos Bank Europe (Belgique) : **BYBBEBB**
- ▶ Banque de Kigali (Rwanda) : **BKIGRWRW**
- ▶ Bank of China (Chine) : **BKCHCNBJ**

CORRESPONDANTS EN EUR

- ▶ ING BELGIUM NV/SA (Belgique) : **BBRUBEBB**
- ▶ Citibank N.A. (Angleterre) : **CITIGB2L**
- ▶ Commerzbank AG (Allemagne) : **COBADEFF**
- ▶ Natixis (France) : **NATXFRPP**
- ▶ Unicredit S.P.A (Italie) : **UNCRITMM**
- ▶ Byblos Bank Europe (Belgique) : **BYBBEBB**

CORRESPONDANTS EN ZAR

- ▶ Absa Bank (Afrique du Sud) : **ABSAZAJJ**
- ▶ Commerzbank AG (Allemagne) : **COBADEFF**

CORRESPONDANT EN AUTRES DEVICES (CAD, CHF, GBP, JPY)

- ▶ Commerzbank AG (Allemagne) : **COBADEFF**

Éditeur responsable

Direction générale de la BCDC
Boulevard du 30 Juin – B.P. 2798 Kinshasa 1
dir@bcdcd.cd

Conception et mise en page

M&C.M sprl et De Visu Digital Document Design
www.mcmanagement.be – www.devisu.com

Production

M&C.M sprl
info@mcmanagement.be

Photos

Marc-Frédéric Everaert
Kris Pannecoucke (page 38)
Sources diverses BCDC (pp 23 à 27)

Rédaction

Direction générale de la BCDC,
Marc-F. Everaert (M&C.M),
avec l'aimable collaboration des cadres et dirigeants de la BCDC

© Mai 2016



BANQUE COMMERCIALE DU CONGO
Bâtisseurs d'Avenir

www.bcdc.cd



BANQUE COMMERCIALE DU CONGO
Bâtisseurs d'Avenir

www.bcdc.cd